



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION, PETIT LEXIQUE DE LA MAIRIE	p 4
ÉDITO D'OLIVIER BAROTTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	p 5
PRÉSENTATION DE LA VILLE	p 6
POLICE MUNICIPALE	p 7-8
MISSION CITOYENNE ET INCLUSIVE	p 9
Accessibilité handicap	p 10
Éco-citoyenneté	p 11
Éducation à l'environnement.....	p 12
RESSOURCES HUMAINES	p 13-14
AMÉNAGEMENT ET ESPACES PUBLICS	p 15
Bureau d'études	p 16
Voirie	p 17
Espaces verts	p 18
Foncier- habitat - projets immobiliers.....	p 19
Droits des sols	p 20
Développement économique - emploi – vie universitaire.....	p 21
ÉDUCATION	p 23
Affaires scolaires	p 24-25
Petite enfance et ludothèques.....	p 26
Enfance	p 27
RESSOURCES ET PATRIMOINE	p 29
Patrimoine bâti	p 30-31
Finances	p 32-33
Marchés publics	p 34
Achats	p 35
Systèmes d'information	p 36
Archives et documentation	p 37
VILLE ACTIVE	p 39
Jeunesse et Sports	p 40-41
Culture et fêtes populaires	p 42-43
Médiathèque municipale Till l'Espiegle	p 44
Aînés	p 45
VIE CITOYENNE ET ATTRACTIVITÉ	p 47
Juridique et assurances	p 48
Participation citoyenne	p 49
Assemblées et secrétariat des élus.....	p 50
Accueil – Courrier – Entretien	p 51
État civil – Élections – Cimetières – Régie Pouce et puce	p 52
Guichet Logement	p 53
Prévention de la délinquance - Promotion de la santé	p 54
Point d'accès au droit	p 55
Vie associative	p 56-57-58
Maison des Genêts	p 59
Maison Jacques-Brel	p 60
Communication et rayonnement	p 61
Protocole – manifestations - sécurité	p 62
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	p 63 à 69
PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)	p 70
SITUATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX	p 71
ORGANIGRAMME 2022	p 72-73
QUELQUES STRUCTURES PARTENAIRES SOUTENUES PAR LA VILLE	p 74

HISTOIRE

Villeneuve d'Ascq est née de la fusion, en 1970, des trois communes d'Annappes, Ascq et Flers.

Elle tient de cette union sa devise «Tres in uno». De 1969 à 1983, l'aménagement de la ville est confié à l'EPALE (établissement public d'aménagement de Lille-Est). Elle a depuis 1983 abandonné son statut de ville nouvelle et elle a fêté le 25 février 2020 ses 50 années d'existence.

La Ville conserve aujourd'hui une dynamique empreinte de développement durable, faisant face, notamment grâce à ses services municipaux, aux défis sociaux, économiques et environnementaux du XXI^e siècle. Différentes multinationales ont choisi d'y établir leur siège social et de nombreux laboratoires de recherche y sont implantés. Villeneuve d'Ascq, ville en mouvement, offre un cadre à la fois urbain et verdoyant avec ses plans d'eau (70 ha) et ses parcs (45 ha pour le parc urbain, 110 ha pour le parc du Héron).

Ces spécificités valent à Villeneuve d'Ascq d'être reconnue comme la «technopole verte» de la Métropole européenne de Lille (MEL), symbolisée par son logo (une sphère et une feuille).



POPULATION ET TERRITOIRE



62 727
habitants

4^e
ville de la métropole

5^e
ville du département
du Nord

SUPERFICIE

2 746
hectares

2^e
ville de la Métropole

2 284
hab/km²

ÉCONOMIE ET INNOVATION

55 000 emplois

23 zones et parcs d'activités Nombreux sièges sociaux internationaux et/ou nationaux

(parmi lesquels : Decathlon, Bonduelle, Agapes, Cofidis, Pimkie, Nocibé, Kiloutou, Picwic, Vilogia, Daxon) et régionaux

1^{er} pôle universitaire de l'Eurorégion

45 000 étudiants

3 000 enseignants et chercheurs



La Ville et le CCAS de Villeneuve d'Ascq (en 2022)

Nombre de postes :

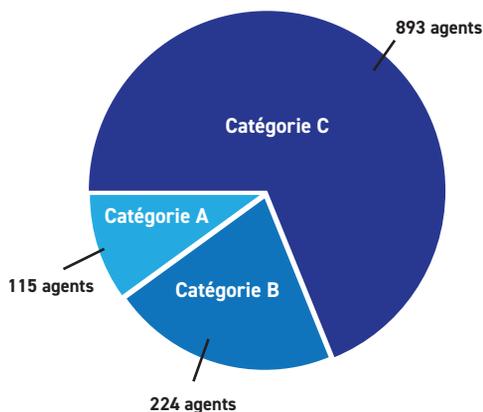
À la Ville : 1 453 (équivalent temps plein) dont 1232 titulaires

Au CCAS : 170 (équivalent temps plein) dont 138 titulaires

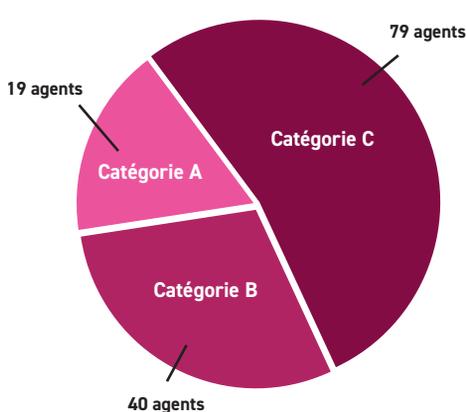
Répartition par filières (Ville et CCAS)

	Administrative : 320
	Animation : 139
	Culturelle : 46
	Médico-sociale : 102
	Sécurité : 39
	Sociale : 104
	Sportive : 26
	Technique : 594

Répartition Ville



Répartition CCAS



*149 agents reconnus travailleurs handicapés (RQTH) (136 à la Ville et 13 au CCAS)

*760 agents formés (716 à la Ville et 44 au CCAS)

Comment lire ce rapport ?

Les fiches d'activité des services sont organisées autour de quatre rubriques.

Missions : principales missions exercées par les services

Faits marquants : activité marquante de l'année 2022

Chiffres : indicateurs de l'activité du service pour l'année 2022

Perspectives : projets lancés et/ou réalisés en 2023

Lexique

Ad'AP : agenda d'accessibilité programmée

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

ASVP : agent de surveillance de la voie publique

AT : autorisation de travaux

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CAL : centre d'accueil et de loisirs

CCA : commission communale d'accessibilité

CCAS : centre communal d'action sociale

CCP : commission consultative paritaire

CCSI : commission communale de sécurité et d'incendie

CDS : classe à dominante sportive

CEJ : contrat enfance jeunesse (contrat conclu avec la CAF)

CLSPD : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

CMIS : centre municipal d'initiation sportive

CNB : centre nautique Babylone

CPF : compte personnel de formation (remplace le DIF - droit individuel à la formation)

CSU : centre de supervision urbain

CST : comité social territorial

DIA : déclaration d'intention d'aliéner

DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ERP / IOP : établissement recevant du public / installation ouverte au public

F3SCT : formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail

FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

GUSP : gestion urbaine sociale de proximité

LALP : lieu d'accueil et de loisirs de proximité (label décerné par la CAF à certains ALSH)

LCR : locaux collectifs résidentiels

OMJC : observatoire des mutations de la jeunesse et de la citoyenneté (association)

OMS : office municipal des sports (association)

OVAS : observatoire villeneuvois de l'ambiance et de la sécurité

PCS : plan communal de sauvegarde

PLU : plan local d'urbanisme

PLH : plan local d'habitat

PPMS : plan particulier de mise en sauvegarde

PRE : programme de réussite éducative

RAM : relais d'assistantes maternelles

REGS : responsable d'équipe de groupe scolaire

SAD : service d'aide à domicile

SSIAD : service de soins infirmiers à domicile

SIG : système d'information géographique

SCOT : schéma de cohérence territoriale



L'année 2022 n'aura pas été l'année d'apaisement que nous aurions tous souhaitée. Bien au contraire, cette année est malheureusement celle d'un retour de la guerre en Europe, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et celle du retour de l'inflation dans la vie économique.

Ce contexte international a bien sûr des répercussions sur la vie locale avec une flambée des prix de l'énergie et une augmentation générale du coût de nos actions.

Le fonctionnement des services publics municipaux a néanmoins été maintenu. Un plan de sobriété énergétique a été mis en œuvre en matière de chauffage et d'éclairage. Tous les services ont également recherché les pistes d'économies permettant de préserver notre équilibre budgétaire sans remettre en question les services à la population.

Parmi les réalisations de cette année, certaines illustrent particulièrement la poursuite des orientations municipales.

En matière de préservation de l'environnement, la politique de ville nature et nourricière s'est déclinée aux travers des chantiers de déminéralisation et de végétalisation de cours d'écoles (Rameau et Verhaeren), par la signature des premiers baux ruraux environnementaux (BRE) avec les agriculteurs villeneuvois et par l'installation d'un emblématique écuroduc rue du 8-Mai-1945.

L'engagement de la ville pour l'accessibilité s'est illustrée au travers de la livraison de l'aire de jeux de la Tarentelle, pensée comme un espace inclusif. Des chantiers importants ont été livrés, comme le groupe scolaire Joséphine-Baker, et d'autres sont entrés en phase opérationnelle, comme la réhabilitation de la Rose des Vents.

Les services municipaux sont également mobilisés pour une adaptation permanente aux nouveaux enjeux et aux nouvelles normes. Un travail est par exemple engagé pour renforcer le fonctionnement en pool du parc des véhicules municipaux et pour la mutualisation de l'entretien ménager des équipements. De même, le cadre comptable de fonctionnement des services a évolué sur cette année 2022 vers la nouvelle nomenclature M57.

Les services, avec tous les agents qui les composent, au travers des actions recensées dans le présent document, sont ainsi au rendez-vous des orientations municipales et des enjeux de modernisation, aujourd'hui d'autant plus nécessaire dans un monde en constante évolution.

 **Olivier BAROTTE**
Directeur général des services

POLICE MUNICIPALE



POLICE MUNICIPALE



MISSIONS

- La police municipale est le principal service permettant au Maire d'exercer ses pouvoirs de police, à savoir : veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.
- La police municipale assure une surveillance de la voie publique, une sécurisation des entrées et sorties d'écoles, des missions en matière de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle porte assistance à la population.
- Elle veille au respect des zones bleues et des places réservées aux personnes à mobilité réduite.
- Elle travaille en liens étroits avec les services municipaux mais également avec la police nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les gestionnaires d'équipements sportifs, culturels et commerciaux.

FAITS MARQUANTS

- Effectifs : 39 policiers municipaux et 9 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- Formation continue des policiers municipaux aux gestes techniques professionnels d'intervention (GTPI)
- Déploiement de la vidéoprotection et accentuation du maillage du territoire
- Accentuation des missions d'ilotage et redéploiement des ASVP dans les quartiers

CHIFFRES

- 353** mises en fourrière automobile
- 220** manifestations encadrées et sécurisées
- 1069** patrouilles d'ilotage
- 609** points écoles assurés
- 172** missions de surveillance routière ou radar
- 70** demandes de sécurisation opération tranquillité vacances
- 1** intervention d'éducation routière en milieu scolaire
- 120** interventions pour la propreté et l'environnement
- 110** interventions pour des accidents de la route
- 92** implantations illégales de gens du voyage ou de familles de culture rom gérées pour intervention de l'État (Préfecture)
- 102** interventions pour des personnes en difficulté
- 480** interventions pour des troubles à l'ordre public
- 506** rapports d'information, d'intervention ou mise à disposition rédigés
- 7 993** procès-verbaux dressés dont
- 3 353** de stationnement (notamment 2 366 PV zone bleue, 897 PV trottoirs et 90 PV GIG-GIC)
- 5 433** comptes-rendus de missions réalisés

◀ Le passage du Tour de France à Villeneuve d'Ascq le 5 juillet fait partie des nombreuses manifestations sécurisées par la Police municipale en 2022.

MISSION CITOYENNETÉ DURABLE ET INCLUSIVE



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

MISSIONS

- Mettre en œuvre la politique municipale en matière d'Accessibilité Handicap et la traduire en plans d'actions.
- Assurer le suivi et participer à la Commission communale pour l'accessibilité.
- Mettre en place des partenariats avec les associations locales, régionales et nationales dans le domaine du handicap.
- Privilégier et développer l'accessibilité universelle de manière transversale dans les politiques municipales.

CHIFFRES

5 585 Villeneuvois bénéficiaires d'au moins une prestation délivrée par la MPDH

Plus de **25** établissements ou services dans le domaine du handicap implantés à Villeneuve d'Ascq

FAITS MARQUANTS

- Inscription, en tant que 1^{ère} ville du département, dans le dispositif des ambassadeurs de l'accessibilité : les services civiques ont pour mission principale de collecter les données d'accessibilité des établissements publics afin de les diffuser sur la plateforme Accès libre du gouvernement.
- Intégration du salon régional Autonomic (30 novembre-1^{er} décembre 2022) en tant que partenaire, avec une participation des associations et établissements spécialisés villeneuvois pour animer le stand aux couleurs de Villeneuve d'Ascq.
- Intégration du comité de pilotage du GT-Ravi, réseau des référents accessibilité des villes inclusives. Composé des collectivités pionnières les plus impliquées dans le réseau, le comité de pilotage constitue le noyau dur des membres du GT-Ravi.
- Les 5 et 6 mai 2022, accueil du comité de pilotage du groupe technique des référents accessibilité des villes inclusives (GT-Ravi) animé par le Cerema. Au programme : échanges et débats sur les pratiques locales.
- Les 24 et 25 novembre 2022, déplacement à Urrugne au Pays basque dans le cadre de la 9^e session annuelle du réseau GT-Ravi, accueillie par la Communauté d'agglomération Pays basque.
- Proposition par la commission communale pour l'accessibilité (CCA) d'une séance de rencontres, d'échanges et de réflexion à des partenariats avec les établissements spécialisés.
- Expérimentation d'un plan tactile avec des objets aimantés pour faciliter la concertation.
- Poursuite du déploiement des registres d'accessibilité présents dans les bâtiments communaux.
- Avec la Communauté urbaine de Dunkerque, élaboration d'un document d'aide pour favoriser la participation et la concertation des personnes à mobilité réduite sur différents projets, dans le cadre d'un atelier collaboratif animé par le Cerema.

Les 5 et 6 mai 2022, s'est tenu à Villeneuve d'Ascq un comité de pilotage du réseau du Groupe technique des référents accessibilité des villes inclusives (GT-Ravi). Les membres du Copil, venus de toute la France, visitent ici le stade Beaucamp.

ÉCO-CITOYENNETÉ

MISSIONS

- Animer et promouvoir le développement durable sur la ville. Mener un travail transversal sur le développement durable avec les différents services municipaux.
- Concerter, animer et accompagner au changement et la transition écologique.
- Relayer les actions et politiques de la MEL, de la Région et de l'État sur le territoire villeneuvois.
- Assurer une veille de la réglementation environnementale.

CHIFFRES

1000 habitants ont participé aux divers ateliers, animations et sorties

54 dossiers de prime à l'énergie instruits (18 000 €)

60 agents municipaux inscrits au Challenge mobilité

50 inscrits à l'opération « Mes courses à vélo » (100 commerces participants)

14 classes « vélo » ont bénéficié d'ateliers théoriques (sécurité et bonne conduite) puis sorties pratiques (en lien avec le service des Sports)

874 vélos gardiennés lors des différents événements (feux d'artifice, Foire aux associations, Ekiden...)

FAITS MARQUANTS

- Mise en place de séances de sensibilisation à la pratique du vélo en toute sécurité à destination des écoliers de CM1 et CM2, en partenariat avec le service des Sports et l'ADAV (Association droit au vélo).
- Organisation du Challenge mobilité et d'ateliers de réparation de son vélo. Création des trois jardins partagés avec des collectifs d'habitants.
- Mise en place de deux composteurs collectifs (école La Fontaine et Carrière Mastaing). Réalisation d'un diagnostic et de concertations avec les acteurs du territoire sur la thématique de la Ville nature et nourricière.
- Lancement de VRAC Hauts-de-France à la Maison de quartier Jacques-Brel pour permettre aux habitants d'accéder à des produits de qualité à prix coûtant (+ des animations sur le thème de l'alimentation).
- Signature des premiers Baux ruraux environnementaux avec les exploitants agricoles. Finalisation de l'étude faune-flore pour mieux connaître la biodiversité dans les quartiers et définition d'un plan de gestion différenciée.
- Lancement du Conseil écologique local avec les associations, conseils des quartiers, conseil des jeunes et conseil des aînés (plus de 50 participants).

Les agents présents lors de la restitution du Challenge mobilité par le service Éco-citoyenneté



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

MISSIONS

- Promouvoir l'éducation à l'environnement (public scolaire et grand public).
- Créer et mener des actions tout public à la Ferme du Héron.
- Accompagner des manifestations municipales ou associatives sur les thématiques environnementales.
- Porter et co-piloter les politiques Ville nature et nourricière.

CHIFFRES

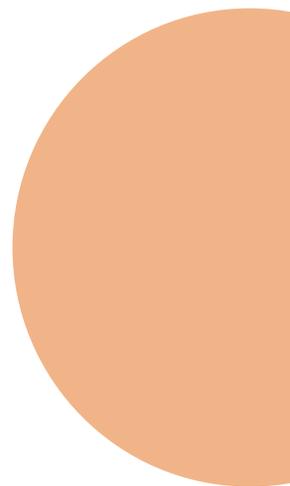
- 180** animations (130 classes)
- 30** interventions nature les écoles
- 30** interventions club nature pont de bois
- 75** ouvertures des jardins pédagogiques au public
- 10** manifestations grand public (Marchés fermiers du CIVAM, Pause nature et cinéma de plein air de L'ENLM, Journées de l'astronomie, Nuit des étoiles, Fête de la nature)
- 2** trocs de plantes des jardiniers de Villeneuve d'Ascq
- 12** observations publiques des étoiles par le club astronomique
- 13** associations suivies dont 9 subventionnées
- 230** jours d'occupation de la grande salle
- 20** jours d'occupation de la petite salle
- 62** jours d'occupation du préau

Le service Éducation à l'environnement a soutenu la mise en place de marchés fermiers du CIVAM à Villeneuve d'Ascq.

FAITS MARQUANTS

- Accueil d'ateliers et de formations organisés par la Ville (formations au compostage, ateliers du service Éco-citoyenneté) ou par des partenaires (formations du Verger conservatoire, journée pomologique, cours du rucher-école du Héron et cafés apicoles, cours d'astronomie du CARL, animations du club Connaître et protéger la nature L'Héron dans l'eau).
- Soutien à d'autres manifestations : Autour du verger, Marchés fermiers du CIVAM.
- Week-end des "Journées du patrimoine" : animateurs Éducation à l'environnement
- 2 journées de formation du CRRG
- 1 journée de séminaire du CCAS
- 1 Assemblée générale des éclaireurs de France de Villeneuve d'Ascq
- 1 Assemblée générale du Métropole Trail Nature de Villeneuve d'Ascq (MTNV)
- 1 journée annuelle repas de l'Association des Paralysés de France (APF)
- 2 journées annuelles repas de l'Association des retraités préretraités et éloignés du t travail (ARPET)
- 1 journée annuelle repas de l'Association de bénévoles œuvrant aux loisirs des aînés (ABLAV)
- 1 journée formation macrophotographie faune-flore par l'association Démophoto de Stéphane Desrumaux
- 1 journée annuelle du Relais petite enfance
- 1 journée annuelle des assistantes maternelles de la « Compagnie des frimousses »
- 1 journée annuelle des assistantes maternelles du « Cercle des loupiots »
- 1 week-end de préparation colonie de vacances pour le service Enfance
- 1 week-end de stage d'élevage de reines du Rucher-école
- 1 journée annuelle de livraison de matériel apicole Rucher école / Ets Lerouge
- 1 repas association des planteurs volontaires
- Création de mares
- Création de cours d'écoles bio diversifiées

RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES HUMAINES



Lors de la Journée d'accueil des nouveaux agents en décembre, le groupe a fait escale à l'office de tourisme, au Château de Flers. ▲

MISSIONS

- Participer à l'élaboration de la politique de ressources humaines de la Ville et du CCAS et la mettre en œuvre.
- Accompagner les agents de la Ville et du CCAS tout au long des étapes de leur carrière, du recrutement au départ en retraite.
- Assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences aux recrutements, à la mobilité interne, aux reclassements et les évolutions professionnelles ou « secondes carrières ».
- Assurer le suivi de carrière et des paies

des agents de la Ville et du CCAS ainsi que la gestion du temps de travail.

- Accompagner les agents dans leur démarche de formation.
- Veiller aux conditions d'exercice des missions des agents par la prévention.
- Mener des actions en direction des agents handicapés.
- Mener des actions d'accompagnement social des agents.
- Organiser et alimenter le dialogue social.
- Gérer les outils de pilotage.

FAITS MARQUANTS

Carrières, paie, temps de travail

- Mise en œuvre des 1607h.
- Élections professionnelles
- Revalorisation des chèques déjeuners au 1er janvier 2022.
- Revalorisation de la valeur du point et de l'indice plancher de rémunération
- Mise en œuvre du plan Ségur
- Signature d'une convention sur la réserve opérationnelle avec l'armée

Emploi-mobilité-formation

- Mise en œuvre de la PPR (période de préparation au reclassement)
- Achat d'un logiciel de recrutement
- Etude sur un recours aux CDD plus longs pour des remplacements dans les écoles.
- Plan de recrutement plus prospectif
- Remise en œuvre de la journée d'accueil des nouveaux agents
- Préparation du plan de développement des compétences
- Poursuite du projet CDD-vacataires
- Développement de nouveaux outils pour le recrutement.

Santé - Hygiène - Sécurité - Handicap

- Mise en œuvre du dispositif de prévention des actes de violence.
- Campagne de vaccinations.
- Accompagnement de la mutualisation des équipes d'entretien des locaux.
- Constitution d'un réseau d'accompagnement de personnes en difficulté psychique.

PERSPECTIVES 2023

- Installation des instances paritaires
- Généralisation de la participation aux frais de mutuelle des agents
- Poursuite du travail d'exercice du droit de grève
- Travail sur le projet de service de la DRH
- Développement de coaching
- Installation d'un comité de pilotage sur l'égalité femmes-hommes
- Mise en œuvre du logiciel de recrutement
- Présentation du plan de développement des compétences
- Travail sur une nouvelle formule de la journée d'accueil des nouveaux agents
- Poursuite du projet CDD-vacataires
- Accompagnement des services au projet de mutualisation des équipes d'entretien
- Mise en œuvre de formations aux premiers secours en santé mentale (PSSM)
- Réorganisation du pôle prévention santé

CHIFFRES

25 151 fiches de paie émises
4485 arrêtés individuels
758 agents formés
3313 jours de formation réalisés
1625 demandes d'emploi traitées
289 procédures de recrutement lancées sur postes vacants, dont
267 postes pourvus
201 stagiaires accueillis (sur **726** demandes)
4 jeunes en service civique
18 personnes en contrat d'apprentissage sur l'année
47 personnes en contrat PEC
2 contrats adultes-relais
108 agents accompagnés dans une démarche de mobilité,
79 départs en retraite
42 départs pour mutation
18 agents en disponibilité
4 agents en détachement
3 démissions
24 aménagements de poste
136 agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés pour la Ville (10, 23 %) et **13** pour le CCAS (8, 28 %)
174 dossiers de santé
90 agents concernés par une saisine du conseil médical
1181 visites médicales
72 expertises médicales diligentées
62 agents avec, au moins, une période de temps partiel thérapeutique
55 vaccinés contre la grippe saisonnière
13 procédures disciplinaires
4 réunions de CT (Comité technique)
3 réunions de CHSCT
11 délégations du CHSCT
2 réunions de CAP
1 réunion de CCAP

AMÉNAGEMENTS ET ESPACES PUBLICS



BUREAU D'ÉTUDES

MISSIONS

- Piloter la rénovation et création d'espaces publics de toute nature (plateau sportif, cours d'école, aire de jeux, voirie...).
- Assurer la gestion du renouvellement de l'éclairage public.
- Mener des travaux en accompagnement des réhabilitations de bâtiments municipaux menés par la direction du Patrimoine bâti et des aménagements de voirie menés par la MEL.
- Assurer la gestion des aires de jeux (rénovations, entretien et contrôle).
- Assurer le déploiement de la vidéoprotection.
- Participer aux projets de rénovation urbaine et au suivi du programme voirie de la MEL.



CHIFFRES

78 aires de jeux dont
48 en espaces publics
30 en CAL ou écoles
600 000 € de travaux pour la
vidéo-protection et
150 000 € de maintenance
300 caméras mises en service fin
2022 dont 41 gérées par le Grand
stade Pierre-Mauroy

Véritable illustration de l'engagement de la ville pour l'accessibilité, la rénovation de l'aire de la Tarentelle, pensée comme un espace inclusif, a été finalisée en 2022.

FAITS MARQUANTS

- Déminéralisation et végétalisation des cours d'écoles Rameau élémentaire et Verhaeren.
- Mise en œuvre de la quatrième phase de déploiement de la vidéo-protection.
- Rénovation complète de l'aire de jeux de la Tarentelle dans l'esprit d'un espace inclusif.
- Finalisation de la rénovation et de mise en accessibilité des allées du cimetière de Flers-Bourg.
- Rénovation d'espaces publics en accompagnement des travaux de voirie de la MEL dans plusieurs endroits de la ville : rue Degas, rue des Genets, Avenue de Brigode, Avenue du Bac, etc.
- Études et cadrage juridique pour la reconstruction de l'éclairage public sur les différents quartiers de Brigode (voies privées ouvertes au public).
- Rénovation du terrain de rugby Honneur du stade Thery.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection (4^e phase).
- 2^e phase de végétalisation de cours d'écoles.
- Accompagnement et coordination d'importants chantiers métropolitains sur la ville : aménagements cyclables rue de Lannoy, rue Bouderiez, rue de la Châtellenie, boulevard de Mons, rénovation du quartier des Musiciens à la Résidence.
- Rénovation du terrain d'honneur de Rugby E. Thery.
- Mise en œuvre du concept de « ville nature et nourricière » dans les projets d'aménagement.
- Co-construction de la « revoyure 2024-2026 » du PPI voirie de la MEL.
- Lancement des études et marché travaux pour la mise en accessibilité du cimetière d'Ascq.
- Mise en œuvre de solution pour des économies d'énergie de l'éclairage public : installation de matériel photovoltaïque, gradations de puissance sur divers quartiers de la ville.

VOIRIE

MISSIONS

- Assurer la gestion du mobilier urbain communal et de l'éclairage public.
- Rédiger les arrêtés de voirie (stationnement et occupation du domaine public).
- Assurer l'entretien d'urgence de la voirie et des chemins communaux.
- Assurer le nettoyage de la voirie et des espaces publics (courant, suite manifestation, ramassage dépôts).
- Procéder à l'enlèvement des tags.
- Gérer les campagnes de salage, de ramassage des feuilles mortes et de désherbage.

CHIFFRES

2640 m² de tags nettoyés en 479 interventions

1217 arrêtés de voirie pour une recette de redevance de 251 431 €

300 km de voirie entretenues

2650 m³ de feuilles mortes ramassées

Plus de 1 000 corbeilles sur la ville

11 955 points lumineux

3 963 heures de fonctionnement de l'éclairage public

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un logiciel interne de gestion des arrêtés de voirie.
- Suivi du programme pluriannuel Voirie et cyclable (2022-2026) de la MEL et élaboration de sa clause de revoyure
- Mise en place d'un « comité voirie » évoquant les problématiques et aménagement de voirie en présence des élus et services.
- Accompagnement des opérations des associations et entreprises privées à l'occasion de la World Cleanup Day en septembre 2022 : distribution de gants, mise à disposition de pinces à déchets et ramassage de 7 m3 de déchets.

Parmi les travaux initiés par le service Voirie en 2022, on retrouve l'aménagement de la piste cyclable rue Jean-Jaurès.



ESPACES VERTS

MISSIONS

- Assurer l'entretien des espaces verts de la Ville, préservation et amélioration de la biodiversité (fleurissement : production partielle, création et entretien ; aménagement pour favoriser la biodiversité, décoration : création de décors pour manifestations, décorations de Noël hors illumination).
- Assurer la gestion et l'entretien du patrimoine arboré.
- Assurer l'entretien des terrains de sports (naturels et synthétiques).
- Apporter des conseils sur la gestion du patrimoine privé (bailleur, particuliers).
- Assurer l'entretien et gestion des cimetières.
- Aider logistiquement les jardins partagés de la ville et les différents projets pédagogiques des écoles.

CHIFFRES

156 ha d'espaces verts entretenus par la Ville
83 000 végétaux plantés sur l'année
40 000 bulbes plantés
90 % du fleurissement estival produit en régie
1 366 arbres taillés, 97 abattages
4,5 hectares pour l'ensemble des quatre cimetières
4 jardins du souvenir et **890** cases de columbarium : création de **2** nouveaux columbariums (Annappes **20** cases, Flers Bourg **30** cases)
160 arbres plantés (chêne, châtaignier, noyer, orme, sorbier, saule, pacanier, pin, pommier régional, poirier régional, mirabellier, noisetier, amélanchier, merisier) - hors accompagnements projets métropolitains et Grand Angle
480 mètres linéaire de haie champêtre (en tout depuis 3 ans 1 086 m)
13 050 m² de prairie fleurie en fleurs sauvages

Plusieurs écuroducs (des passages aériens permettant de réduire considérablement l'écrasement des écureuils et de rétablir les corridors écologiques) ont été installés en ville en 2022, comme ici rue du 8-Mai-1945.

FAITS MARQUANTS

- Tempête Eunice mi-février 2022 : 75 arbres abîmés ou tombés.
- Fleurissement estival marqué par l'utilisation de davantage de plantes ayant un intérêt nourricier ou écologique.
- Création d'une parcelle refuge sur le quartier Pont-de-Bois.
- Augmentation de la part de matériel électrique dans le parc d'outils pour l'entretien des espaces verts.
- Fleurissement hivernal réalisé essentiellement en bulbes (voir chiffres).
- Poursuite du plan d'actions de gestion différenciée et de préservation de la biodiversité avec le service Éco-citoyenneté, création de haies champêtres de 480 mètres linéaires, 13 050 m² de prairies fleuries à fleurs sauvages...).
- Création d'une nouvelle zone de glanage rue des Tilleuls.
- Mise en place d'un écuroduc (construction permettant aux écureuils, ou à d'autres petits animaux arboricoles, de franchir sans risques un obstacle tel qu'une route ou une voie ferrée) rue du 8-Mai-1945.
- Plantations d'arbres fruitiers, notamment à fruits secs, pour la réintroduction de l'écureuil roux.
- Essai d'utilisation de pots de culture biodégradable.
- Arrêt des tailles d'arbre entre mars et début juillet lors des périodes de nidification.
- Livraison en mulch et compost de la dizaine de jardins partagés.
- Création d'une Saulaie aux serres municipales dans le but d'être autosuffisant en saule tressé.
- Pose des premiers panneaux de communication autour de la ville nature et nourricière.



PERSPECTIVES 2023

- Augmentation du nombre de prairies fleuries en fleurs sauvages.
- Création de deux buttes à abeilles solitaires.
- Installation de nichoirs sur tout le territoire villeneuvois.
- Conversion des massifs de plantes annuelles en vivaces.
- Création de 5 nouvelles mares dans les quartiers Pont-de-bois et Haute-Borne.
- Plantation et aménagement des zones humides.
- Création d'une parcelle refuge sur le quartier de Babylone.
- Dans les serres municipales : culture d'orme et de fleurs sauvages (végétal local), respectivement pour tester la résistance des diverses espèces face à certaines maladies, et pour créer le propre mélange de graines de la Ville pour les prairies fleuries.
- Création d'une saulaie aux serres municipales pour être autosuffisant en saule tressé.
- Plantation de 2500 vivaces dans les différents sous-bois de la ville.

FONCIER HABITAT PROJETS IMMOBILIERS

MISSIONS

- Analyser les projets immobiliers, notamment en amont de leur dépôt.
- Accompagner les procédures de révision du PLU en lien avec les projets en cours et à venir sur la commune.
- Suivre les grands projets urbains (projet Grand Angle, projet site de la Distillerie, projet de la Maillerie, projet sud de la Maillerie).
- Appliquer le droit immobilier (dossiers relatifs aux droits réels de la ville,

aux classements de voiries, gestion des copropriétés, rédaction des actes administratifs, instructions des déclarations d'intention d'aliéner - DIA...).

- Mettre en œuvre les politiques nationales et locales en matière d'habitat (Plan local de l'Habitat piloté par le MEL).
- Mettre en œuvre la réglementation en matière d'accessibilité.

Une des missions du service est de suivre les grands projets urbains de la ville (projet Grand Angle, etc.).



CHIFFRES

Instruction de :

694 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
94 demandes d'Autorisation de travaux (AT)
49 projets d'aménagement suivis en habitat et
21 en activité économique et commerces

FAITS MARQUANTS

Concernant les grands projets urbains

- *sur le site de la Distillerie :* réflexion en cours pour déterminer la programmation.
- *sur les fonciers au sud de la Maillerie :* élaboration du projet d'aménagement
- Suivi de la procédure de révision générale du PLU en lien avec les projets opérationnels et la MEL



DROIT DES SOLS

MISSIONS

- Instruire les demandes et délivrer des autorisations de droit des sols : permis de construire, d'aménager, déclarations préalables...
- Traiter des contentieux liés au droit des sols.
- Suivre et adapter les documents réglementaires.
- Organiser les enquêtes publiques (PLU – permis de construire).

CHIFFRES

En 2022, instruction de :

987 certificats d'urbanisme

(893 en 2021)

106 permis de construire

(120 en 2021)

2 permis d'aménager

(7 en 2021)

488 déclarations préalables

(514 en 2021)

42 permis de démolir (29 en 2021)

L'activité du service en termes d'instruction est stable après une augmentation en 2021.

FAITS MARQUANTS

- Mise en application de la procédure de modification du PLU2 pour la réécriture du règlement et l'adaptation ponctuelle de zonages (entrée en vigueur des nouvelles dispositions le 28/02/2022).
- Contentieux : Centre islamique de Villeneuve d'Ascq, SOROFOCH (collectif de logements place Foch), Villeneuve Carrousel (hôtel contesté par ASL Cimaïse).
- Augmentation du contrôle des travaux et procédures de constats d'infraction.

◀ *Le quartier Flers-Bourg vu d'en haut.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI-VIE UNIVERSITAIRE

MISSIONS

- Gérer l'observatoire économique : suivi des mouvements du tissu économique, élaboration de statistiques, de fiches entreprises.
- Accueillir et accompagner des entreprises, commerçants, artisans, porteurs de projets.
- Gérer des baux commerciaux, l'occupation commerciale du domaine public, les marchés d'approvisionnement et fêtes foraines.
- Gérer des compétences obligatoires du Maire pour les régimes d'autorisation et dérogation (déclarations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme, de ventes en liquidation, de licences de débits de boissons, dérogations municipales à la règle du repos dominical, taxi, transferts débits de tabac).
- Piloter des opérations de soutien et de développement du tissu commercial et artisanal, mise en place d'animations sur les marchés d'approvisionnement.
- Participer à des opérations liées à l'emploi, à l'économie sociale et solidaire (ESS), à la vie universitaire.
- Instruire et suivre les subventions aux structures emploi, ESS, associations étudiantes, associations de soutien au commerce et à l'artisanat.
- Mettre en place et suivre des marchés d'insertion, des marchés réservés et des clauses d'insertion dans les marchés publics.

FAITS MARQUANTS

- Candidature de la Ville à l'Appel à Manifestation d'intérêt « Objectif centralité » de la MEL sur un périmètre resserré du centre-ville, pour développer une stratégie partagée de dynamisation et de renforcement de la centralité commerciale.
- Proposition d'emplacements pour l'installation de food trucks sur le domaine public.
- Révision des droits d'occupation du domaine public applicables aux activités à caractère commercial.
- Positionnement auprès de l'Observatoire fiscal de la MEL de locaux vacants à usage de commerce susceptibles d'être imposés à la TFC.

CHIFFRES

En 2022, instruction de :

Gestion de la base de données entreprises :

- 144** fiches créées
- 168** fiches archivées
- 845** dirigeants créés
- 197** événements créés
- 33** déclarations de licences de débit de boisson
- 53** demandes de locaux pour activité commerciale
- 19** parutions de diffusion interne d'événements d'entreprises

797 151€ de subventions

attribuées dont :

- 740 216€** à l'emploi et l'économie sociale et solidaire
- 55 635€** au commerce et à l'artisanat
- 1 300 €** à la vie étudiante
- 77 861** heures consacrées à l'insertion dans le cadre des marchés publics de la Ville (entretien des espaces verts, propreté voirie, restauration, éclairage public)

Vie universitaire : **45 000** étudiants

- Sollicitation auprès de la MEL pour mettre en place un Comité technique local en rapport aux travaux de voirie de la branche de Croix.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'une procédure réglementant les terrasses sur le domaine public.
- Lancement d'un appel à candidatures pour l'installation de food trucks sur le domaine public.
- Développement des circuits courts en lien avec la Ville nature et nourricière.

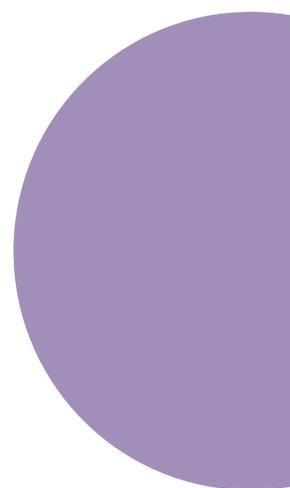


L'animation musicale des marchés de la ville à l'occasion de la Fête de la musique est l'une des activités du service.



En octobre 2022 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école Joséphine-Baker, dans le quartier Pont-de-Bois, en présence de Brian Bouillon-Baker, fils de Joséphine Baker.

ÉDUCATION



AFFAIRES SCOLAIRES

MISSIONS

Enseignement

- Offrir les meilleures conditions d'enseignement en accompagnant l'Éducation nationale par l'apport de moyens logistiques, matériels et humains dans les écoles.
- Favoriser la réussite scolaire des élèves par la mise œuvre d'actions éducatives.

Restauration

- Assurer une alimentation équilibrée.
- Éduquer à la nutrition et à l'hygiène de vie.
- Apporter une dimension éducative sur le temps de la pause méridienne.

CHIFFRES

Effectifs du service

236 agents titulaires dont
212 dans les écoles
23 référents et environ
300 encadrants pour la restauration scolaire, dont une quarantaine dédiée à l'encadrement des enfants porteurs de handicap. Une quarantaine de contrats à durée déterminée pour les remplacements

Une trentaine de contrats aidés (dispositif arrêté par l'État fin 2022)

Effectifs de l'année scolaire 2021 - 2022

23 écoles élémentaires publiques
149 classes, **3 202** élèves
26 écoles maternelles publiques
91 classes
2 016 élèves
3300 élèves accueillis en moyenne chaque jour en restauration scolaire
 Maternelle et élémentaire public : **5 218** élèves
 Maternelle et élémentaire privé : **1 562** élèves soit
6 780 élèves en maternelle et élémentaire
 Collège public : **2 410** collégiens
 Collège privé : **1 793** collégiens
 Lycée public : **1 325** lycéens
 Lycée privé : **872** lycéens
 Soit **6 400** élèves en secondaire
13 180 élèves au total de la petite section à la terminale (public et privé)

FAITS MARQUANTS

Un nouveau groupe scolaire

Le groupe scolaire Joséphine-Baker a été inauguré en septembre 2022 afin d'accueillir les élèves fréquentant auparavant l'école Claude-Bernard. Situé au cœur du quartier du Pont-de-Bois, il est composé de 5 classes maternelles et 10 classes élémentaires (dont 1 ULIS et 5 classes à effectif réduit), rassemblant 270 élèves. Sa réalisation a coûté près de 10 millions d'euros.

La Ville nature

La Ville décline dans les écoles sa politique en matière de développement durable, à travers notamment :

- la poursuite d'installation d'abri-vélos (école Jean-Mermoz) et de range-trottinettes (école Louise-de-Bettignies) : depuis 2020, 7 nouveaux abri-vélos ont été installés dans les cours des écoles et 77 arceaux vélos aux abords des groupes scolaires.
- la déminéralisation et la végétalisation des cours d'école (écoles Jean-Philippe - Rameau et Émile-Verhaeren).



Une chorale d'enfants a animé l'inauguration de la nouvelle école Joséphine-Baker, en octobre 2022.

Projet numérique : finalisation de l'équipement des écoles

Après l'équipement des classes élémentaires de toutes les écoles publiques en ordinateurs, vidéoprojecteurs et tablettes ces dernières années, les installations complémentaires nécessaires ont été réalisées (tableaux, tablettes supplémentaires, câblage...).

Les écoles maternelles sont également dotées d'outils numériques en fonction des projets des enseignants.

Soutien aux écoles

Depuis 2020, de nombreux projets d'école avaient été reportés en raison du contexte sanitaire. En 2022, outre les dotations nécessaires au fonctionnement des écoles, la Ville a de nouveau pu organiser ou accompagner, financièrement et logistiquement, les projets d'écoles, les classes à thèmes et les séjours de découverte.



Contexte épidémique

En 2022, le ministère de l'Éducation nationale a conservé le principe d'un protocole sanitaire décliné en 4 niveaux, du plus souple au plus restrictif. En raison de l'évolution positive du contexte sanitaire, le niveau socle est appliqué, conservant uniquement les principes d'hygiène, d'aération et de désinfection régulières.

PERSPECTIVES 2023

- Ouverture du nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès (Flers-Breucq, La Maillerie) en septembre 2023.
- Poursuite de la déminéralisation et de la végétalisation des cours d'école avec les écoles Pierre-et-Marie - Curie, Boris-Vian et Louise-de-Bettignies.
- Installation de sondes permettant de mesurer en continu la qualité de l'air dans les écoles.
- Renouvellement du marché de restauration scolaire à l'été 2023. API restauration sera le nouvel attributaire pour une durée de deux ans, avec deux années supplémentaires en option.



PETITE ENFANCE ET LUDOTHÈQUE

MISSIONS

Accueillir tous les enfants de 10 semaines à 3 ans de toutes les familles.

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale.
- Renforcer les compétences des professionnels de la Petite enfance.
- S'inscrire dans la politique de prévention du Conseil départemental du Nord.
- Gérer les relations avec les structures associatives de la Petite enfance.

FAITS MARQUANTS

Crèches et jardins d'enfants

- Organisation d'une formation « bébé signes » à destination des enfants, des familles et des professionnels, l'objectif étant d'apprendre à communiquer avec un enfant avant que celui-ci ne parle.
- Mise en place d'ateliers parents/enfants (comptines, séances d'éveil artistique au LAM...).
- Organisation de journées pédagogiques répondant aux préoccupations des professionnels : autisme, trouble de l'oralité, analyse de pratiques....
- Organisation d'une conférence sur l'impact des écrans chez les jeunes enfants (mai 2022).
- Développement des activités autour du yoga (dispensé par un agent professeur de yoga) à destination des enfants.
- Intégration dans les projets pédagogiques d'activités autour de la nature (visite de fermes pédagogiques), du jardinage (en partenariat avec l'association Grainothèque) et du développement durable (zéro déchet).

Ludothèques et salle de jeux

- Organisation de la Fête mondiale du jeu (mai 2022).
- « Jouons dans les parcs » : organisation d'animations dans les parcs de la ville (juillet et août 2022).
- Formation des agents et ludothécaires à l'accueil des personnes en situation de handicap afin d'adapter l'animation autour du jeu. Création d'un groupe de travail avec des personnes en situation de handicap visuel afin d'identifier les besoins spécifiques et de développer le catalogue de jeux inclusifs.

- Gérer les relais d'assistantes maternelles (RAM) qui accompagne les assistantes maternelles indépendantes dans la professionnalisation de leur métier et les parents dans leur rôle d'employeur.
- Gérer les ludothèques et salles de jeux municipales (Vaisseau Fantôme, Cerf-volant, Clé de Sol).



PERSPECTIVES 2023

Crèches et jardins d'enfants

- Maintien de la capacité d'accueil municipale et des activités 2022
- Participation à la Semaine de la petite enfance (mars/avril 2023)
- Création d'un café des parents (soutien à la parentalité).
- Création d'un livre/CD regroupant les comptines du monde réalisé avec les parents de la crèche « Les Astromômes » située à la Cité scientifique et accueillant des familles multiculturelles (étudiants et doctorants étrangers).

Ludothèques et salle de jeux

- Organisation de la Nuit du jeu (février 2023)
- Organisation de la Fête mondiale du jeu (mai 2023).
- « Jouons dans les parcs » : organisation d'animations dans les parcs de la ville (juillet et août 2023).
- « Jouons dans un lieu insolite » dans les musées, lieux historiques...

CHIFFRES

Effectifs du service :

150 agents

Crèches et jardins d'enfants

5 crèches collectives d'une capacité de **30 à 66** berceaux

1 jardin d'enfants d'une capacité d'accueil de 40 berceaux

1 crèche familiale d'une capacité de 30 berceaux

1 Relais Petite enfance

311 berceaux municipaux

380 enfants bénéficiaires d'une place en structure municipale (mars 2023) : l'année 2022 a vu 861 enfants fréquenter les structures petite enfance

188 nouvelles entrées en septembre 2022

26 enfants en situation de handicap présents dans nos établissements

7 500 € charge nette pour la Ville d'une place en structure collective petite enfance en 2022

8 800 € charge nette pour la Ville d'une place en crèche familiale en 2022

78 % taux d'occupation moyen des structures

Ludothèques et salle de jeux

2 ludothèques

1 salle de jeux

8 010 adhérents

12 520 jeux et jouets empruntés

un catalogue de 11 380 jeux ou costumes

ENFANCE

MISSIONS

- Offrir un service d'accueil et de loisirs ouvert à tous les enfants sans distinction sur l'ensemble des temps péri et extrascolaires et proposer un service de garde aux enfants dont les parents travaillent le matin et le soir.
- Favoriser le partenariat, les actions innovantes afin de contribuer à l'épanouissement des enfants à travers des temps de loisirs de qualité.
- Développer la citoyenneté et favoriser l'égalité filles/garçons.
- Promouvoir l'action collective (implication des parents et dynamique au niveau des quartiers), sociale, culturelle et sportive.
- Créer un lien entre les projets pédagogiques des centres d'accueil et de loisirs (CAL) et les projets d'école par une implication dans le Plan mercredi en cohérence avec le Projet éducatif de territoire.
- Assurer un temps d'accueil et d'animation pour les enfants fréquentant la restauration scolaire en veillant à leur sécurité, ainsi qu'à leur éducation à l'alimentation et au goût.

FAITS MARQUANTS

Nouveauté :

inscription préalable obligatoire pour l'accueil des enfants le mercredi dans les CAL afin d'adapter la capacité d'accueil en fonction du nombre d'animateurs disponibles, mais aussi d'anticiper le nombre de repas.

Quelques projets mis en œuvre par les CAL :

- « *Séjours Vélos* » du CAL et de l'école La Fontaine du 13 au 17 juin au gîte de la Ferme de Berck.
- « *Bien vivre, Bien se nourrir* » du CAL Bossuet.

CHIFFRES

99 agents permanents et
150 vacataires en rotation
17 CAL implantés sur l'ensemble du territoire villeneuvois accueillant des enfants d'âge maternel et élémentaire

Public accueilli en périscolaire (du lundi au vendredi, en moyenne journalière) :

CAL matin : **177** enfants en 2022 (164 enfants en 2021)

CAL soir : **683** enfants en 2022 (585 enfants en 2021)

Le mercredi : **973** en 2022 (839 en 2021)

Enfants en situation de handicap :

53 enfants accueillis (45 en 2021), soit **9 163** heures de vacation (6 103 heures vacances + 3060 heures mercredi).

En CAL : **1** enfant accueilli matin et soir accompagné d'un AESH (animateur pour enfant en situation de handicap).

Le mercredi : **28** enfants accompagnés par 10 AESH le mercredi.

Public maternel et élémentaire extrascolaire (centres de loisirs des vacances scolaires) :

Vacances d'hiver (2021/2022) :

16 centres ouverts pour 1 073 places proposées

Vacances de printemps :

16 centres ouverts pour 1 259 places proposées

En été :

Juillet : **15** centres de loisirs et **2** centres à thème pour 1 218 places proposées

Août : **12** centres de loisirs et **1** centre à thème pour 924 places proposées

Vacances d'automne : **16** centres de loisirs pour 1 155 places proposées

Vacances d'hiver (2022/2023) :

13 centres de loisirs ouverts pour 1108 places proposées

Public Séjours de vacances :

12 séjours organisés pour les enfants/jeunes de 6 à 17 ans : 8 en juillet et 4 en août.

455 jeunes ont été accueillis dans les différents séjours à la mer (Ver-sur-Mer, île d'Oléron, Saint-Jean-de-Luz) et à la montagne (Termignon-la-Vanoise, Habère-Poche, Rémuzat, Beaulieu, Die, Les-car). Le séjour à Rémuzat s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne.

● « *Sciences en liberté* »

le 11 mai : construction d'un ballon stratosphérique par les enfants du CAL Carrousel, avec un lâcher de ballon le mercredi.

● « *Les CAL sur le chemin de l'égalité filles-garçons* »

le 25 mai : organisation d'un spectacle des CAL Pierre-et-Marie - Curie, Augustin-Thierry, Mendès-France, Jean-Jaurès et Carrousel

Six CAL ont présenté en mai 2022 un spectacle de fin d'année intitulé « *Les CAL sur le chemin de l'égalité filles-garçons* ». Ici, Sami Abdallah, directeur du CAL Pierre - Mendès-France, et Héléne Loire, directrice du CAL Augustin-Thierry.





De nombreux documents sont conservés par le service Archives-documentation, dont le plus symbolique est sans conteste l'arrêté préfectoral de création de la Villeneuve d'Ascq datant du 25 février 1970.

RESSOURCES ET PATRIMOINE



PATRIMOINE BÂTI

MISSIONS

- Gestion, diagnostic et suivi réglementaire du patrimoine bâti.
- Entretien et maintenance du patrimoine bâti.
- Entretien et maintenance de la flotte municipale de véhicules et engins.
- Gestion et optimisation des fluides et énergie.
- Assurer l'astreinte technique.
- Programmation, conception, montage, pilotage des opérations de travaux : rénovation partielle patrimoniale, habilitation/restructuration, mise aux normes et constructions neuves.
- Assurer les missions administratives, financières et juridiques de la direction du Patrimoine bâti (DPB).

FAITS MARQUANTS

- Finition des travaux du nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès (ouverture septembre 2023).
- Période préparatoire au démarrage des travaux de réhabilitation/extension du théâtre de la Rose des Vents.
- Démarrage du nouveau marché global de performance énergétique et préparation des travaux.
- Saisie sur la plateforme gouvernementale OPERAT des données énergétiques des bâtiments communaux concernés par le Décret tertiaire visant à réduire les consommations d'énergie des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m².

Des agents du service Corps d'état techniques devant l'écran de télégestion, qui permet de piloter et surveiller à distance les températures dans les bâtiments de la Ville.



CHIFFRES

Budget d'investissement :

17 127 500 €

Budget de fonctionnement :

10 603 870 €

(dont fluides et garage municipal)

En augmentation de

51,12 % (+ 3,58 M€), en lien essentiellement avec l'évolution du prix de l'énergie

Nombre de bâtiments de la commune :

336 (221 000 m²)

5300 demandes de dépannages traitées par le service Entretien bâtiments, en régie ou via les marchés d'entretien aux entreprises.

PERSPECTIVES 2023

- Relance de la consultation pour les travaux de réhabilitation du FOS Tennis.
- Poursuite des investissements de performance énergétique.
- Poursuite des travaux de réhabilitation de l'église du Bourg (fin de la phase 1 clocher, préparation de la phase 2 nef centrale qui sera suivie de la phase 3 chœur et sacristie).
- Poursuite des études pour la construction de la motte féodale au parc archéologique Asnapio.

Le chantier du nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès, dans le quartier de la Maillerie.



FINANCES

MISSIONS

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire de la Ville.
- Élaborer le budget de la Ville et suivre son exécution.
- Être le garant du respect des procédures budgétaires et du contrôle du budget.
- Apporter une expertise budgétaire et financière aux services dans le montage de leurs différents projets.
- Gérer la fiscalité locale et l'emprunt de la collectivité ainsi que sa trésorerie.
- Rechercher activement des aides au financement des différents projets communaux auprès de nombreux partenaires (MEL, Région, Département, État...).
- Assurer le contrôle de gestion des associations subventionnées.

CHIFFRES

12 725 factures enregistrées

1284 bordereaux, soit **14 466** lignes de mandats de paiement

19 jours en moyenne de délai global de paiement des factures

636 bordereaux, soit **6 171** lignes de titres de recettes

Taux de recouvrement sur l'exercice :

86,72 %

Taux de recouvrement sur l'exercice précédent 2021 : **89,30 %**

Montant des emprunts encaissés :

4 M€

Montant des emprunts remboursés :

5,7 M€

28 dossiers traités en recherche de financement (demandes de subventions, lettres d'intention ...)

2 748 138 € encaissés pour les subventions et **326 780 €** notifiés sur les dossiers déposés en 2022

FAITS MARQUANTS

● Préparation du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 : depuis 1997, l'instruction budgétaire et comptable M14 était utilisée par toutes les communes de France. Dans l'objectif d'harmoniser l'ensemble des instructions budgétaires et comptables utilisées par la sphère publique locale, l'instruction M57 a été créée à partir de l'année 2014. Ce référentiel sera obligatoire à compter du 1er janvier 2024. La Ville a anticipé cette obligation d'un an, afin notamment de bénéficier d'un bon niveau d'assistance de l'éditeur du progiciel financier.

● Afin de permettre le passage à la M57, un important travail sur la transposition des comptes a été mené, notamment sur les comptes en immobilisation, précédé d'une mise à jour de l'inventaire.

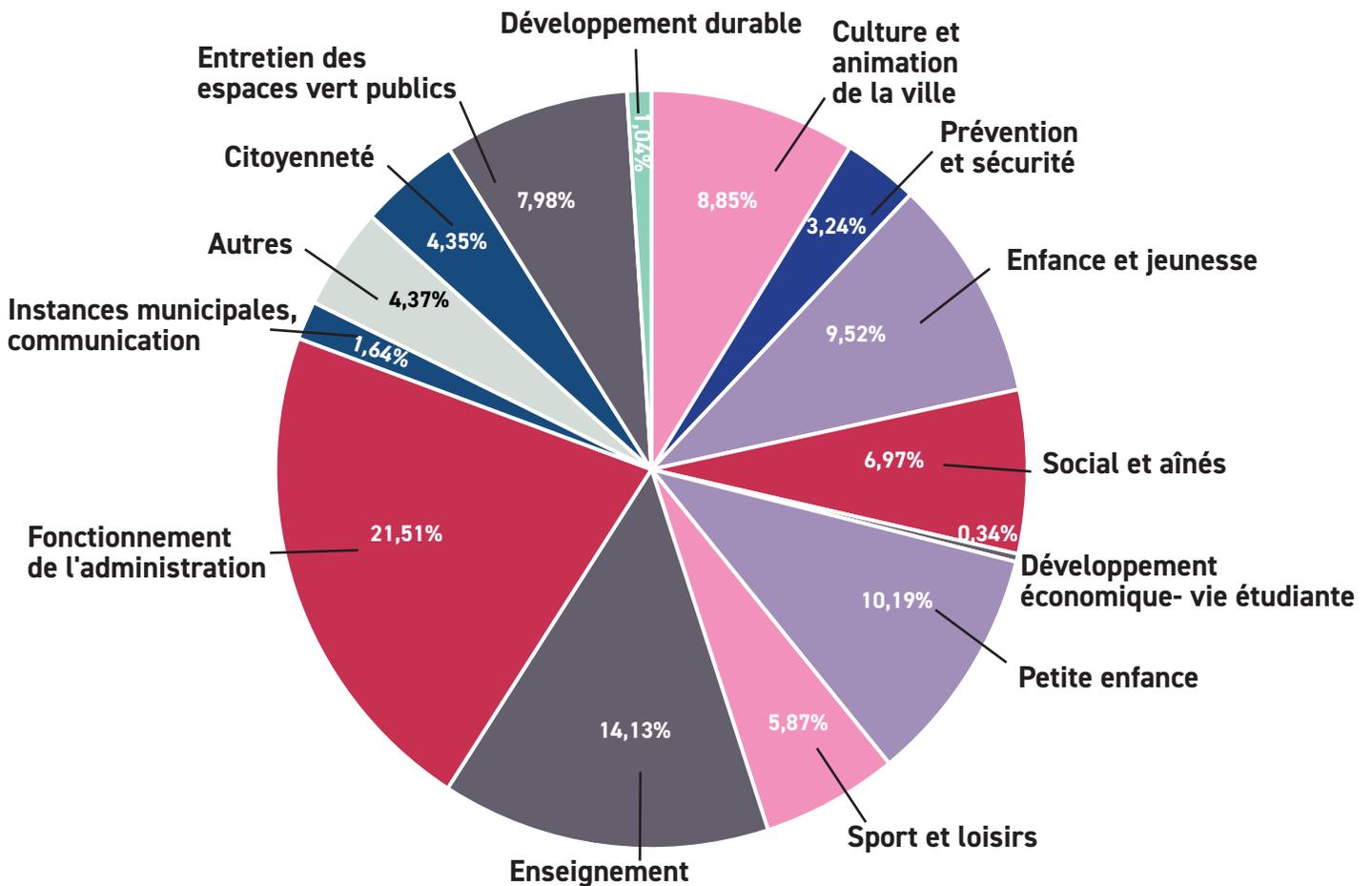
● Vote lors de la réunion du Conseil municipal du 15 décembre 2022 du Règlement budgétaire et financier de la Ville. Ce document, rendu obligatoire dans le cadre de l'adoption de l'instruction M57, permet de préciser le cadre juridique du budget communal, les principes de l'exécution budgétaire, la gestion du patrimoine, les opérations de fin d'exercice, la gestion de la dette et des garanties d'emprunt.

● Une élaboration budgétaire et une gestion sous contrainte plus forte en raison du retour de l'inflation, à un niveau relativement élevé, et en raison de la remontée des taux d'intérêts sur emprunt.

FINANCES DE LA VILLE EN 2022

Les finances de la Ville sont exposées dans le compte administratif et explicitées dans son rapport de présentation. auquel le présent rapport d'activité est joint.

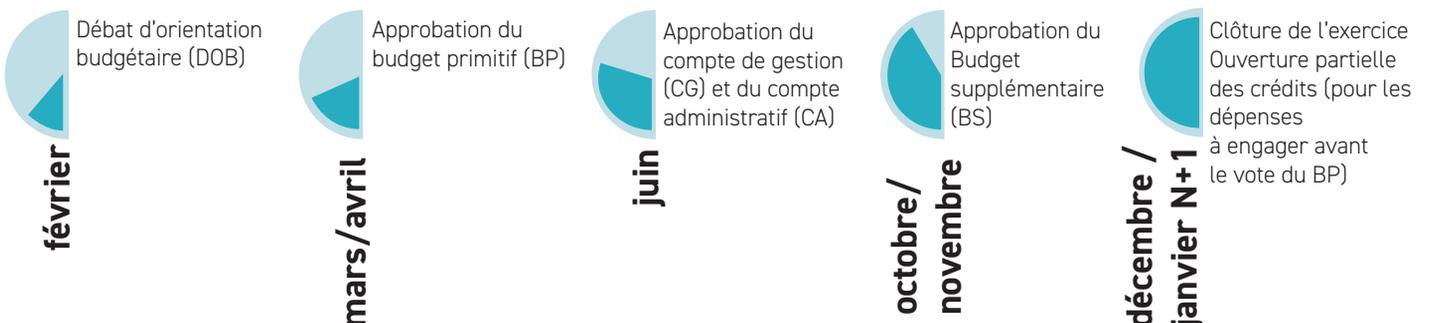
Dépenses réelles de fonctionnement 2022



Les actions menées dans le cadre de l'accessibilité et du handicap étant particulièrement transversales, les dépenses y relatives sont disséminées au sein des différentes politiques publiques. De même, en matière de développement durable, au chiffre figurant dans le graphique, s'ajoutent l'ensemble des actions menées au sein des autres domaines d'intervention de la Ville.

Le fonctionnement de l'administration municipale regroupe l'ensemble des moyens généraux qui permettent à la collectivité de fonctionner tels que l'accueil, l'entretien des locaux, les affaires juridiques, les ressources humaines, l'informatique, la commande publique, les finances, la communication, l'imprimerie, le garage...

L'année budgétaire «type» à Villeneuve d'Ascq



MARCHÉS PUBLICS

MISSIONS

- Assister les services gestionnaires dans le choix des procédures.
- Veiller au respect des règles et les mettre en œuvre pour les phases de consultation, d'attribution et de notification des marchés.
- Produire les pièces administratives nécessaires aux consultations et passations des marchés.
- Organiser et suivre les réunions de la CAO (commission d'appel d'offres).

FAITS MARQUANTS

Principaux marchés attribués en 2022 (ayant fait l'objet d'une délibération en Conseil municipal) :

- Marché public global de performances énergétiques dans le cadre de prestation de maintenance et d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation, de traitement des eaux des bâtiments de la Ville : 24 636 498 € TTC (pour 8 ans).
 - Marché de services portant sur l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments de la Ville et du CCAS : sur les bâtiments sportifs (2 339 456,82 € HT) et sur les bâtiments à usage tertiaire (3 719 290,73€ HT).
 - Marché transport collectif de personnes par cars (maximum annuel 585 600 € TTC).
 - Marché produits et fournitures d'entretien à usages professionnels (maximum annuel 675 000 € TTC).
 - Marché public de carburant (maximum annuel 300 000 € TTC).
- Marché de travaux de réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents - 17 lots (15 837 572,52 € TTC).
- Marché de prestations d'entretien des espaces verts pour la période 2023-2026 - 8 lots (maximum annuel 1 310 000,00 € TTC).
 - Marché de travaux de rénovation des couvertures et des étanchéités (677 956 € TTC).

Poursuite de la mutualisation **Avec le CCAS*

- Groupement de commandes entre la Ville et son CCAS du marché transport collectif de personnes par cars (maximum annuel 31 666 € TTC).
- Groupement de commandes entre la Ville et son CCAS du marché de services portant sur l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation,

de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments de la Ville et le CCAS - lot n°2 (13 102,51 € HT).

- Groupement de commandes pour le marché public de produits et fournitures d'entretien à usages professionnels (inclus dans les montants pour la Ville).
- Groupement de commandes pour le marché public de carburant (maximum annuel 20 000 € TTC).

**Avec la Ville de Sainghin-en-Mélantois*

- Groupement de commandes pour le marché de prestations de service relatif à l'entretien des espaces verts de la zone d'aménagement concertée de la Haute-Borne (maximum annuel 25 000 € TTC).

**Avec la MEL*

- OPC Grand Angle (144 000 € TTC pour la Ville).

CHIFFRES

70 décisions rédigées par le service Marchés publics dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil municipal au Maire (attribution dans la limite du seuil fixé, passation d'avenants).

40 procédures de marchés publics (70 marchés), dont :

10 appels d'offres (33 marchés)

18 procédures adaptées (25 marchés)

3 marchés subséquents (3 marchés)

9 procédures négociées (9 marchés)

51 avenants conclus en 2022

Appels
d'offres

ACHATS

MISSIONS

- Satisfaire (anticipation et recensement) aux besoins transversaux en fournitures des différents services municipaux (fournitures administratives, produits d'entretien, vêtements de travail, équipements de protection individuelle, matériel et outillage, mobiliers, machines, électroménager, etc.).
- Gérer le magasin, zone de stockage permettant de réceptionner les marchandises, préparer les commandes des services, stocker.
- Redistribution des mobiliers et autres éléments qui peuvent être remis en circulation.
- Sensibiliser les services à la réutilisation, le réemploi, la mutualisation des biens en interne et, si cela n'est pas possible, avoir recours à des entreprises pour le recyclage, une économie circulaire, sociale et solidaire.
- Gérer les relations avec les partenaires extérieurs (entreprises, centrales d'achats...) afin d'optimiser l'utilisation de ressources dans le cadre légal de la commande publique et les délais de livraison, de la préparation de l'achat au suivi des consommations.
- Préparation et suivi comptable, paiement des factures, contrôle.



Recycler et redistribuer le mobilier des services est une mission importante du service Achats.

FAITS MARQUANTS

- Préparation du nouveau marché de produits d'entretien dans une logique de développement durable dans ses aspects environnementaux, économiques et sociaux.
- Adaptation aux pénuries de certaines fournitures, à l'augmentation des prix importante et accompagnement des services dans ce contexte.
- Développement des partenariats avec les centrales d'achats (MEL, Cap Oise, RESAH)

PERSPECTIVES 2023

- Continuer à développer le recyclage, la réparation, la réutilisation, la mutualisation, la réflexion sur les pratiques d'achats.
- Gérer l'impact de l'inflation en travaillant de concert avec les services utilisateurs.
- Travailler au nouveau marché de fournitures administratives avec les services.
- Développer encore les partenariats avec les différents acteurs en faveur de l'économie circulaire.

CHIFFRES

240 budgets d'ordre, **1568** factures traitées

Plus de **660** échanges de vêtements de travail (chaussures, pantalons, vestes, polos...) et plus de **400** échanges en EPI (gants, tabliers, lunettes, combinaisons ...)

1 205 000 feuilles de papier A4 commandées

19 771 petites fournitures administratives

300 cachets/timbres, **470** toners d'impression, 256 colis de 250 et **500** enveloppes

83 408 produits d'entretien commandés et livrés

Plus de **950** palettes de produits préparées et livrées dans les services

96 sites de livraison répartis sur **12** quartiers

3 360 bons de sorties au magasin



SYSTÈMES D'INFORMATION

MISSIONS

- Définir, mettre en œuvre et maintenir en conditions opérationnelles les architectures applicatives et les infrastructures techniques et de télécommunication.
- Aligner le système d'information avec les orientations stratégiques de la collectivité.
- Garantir la sécurité et la performance du système d'information.
- Assister et accompagner les services.
- Définir, mettre en œuvre et maintenir les équipements informatiques et télécom dans les écoles et piloter, en lien avec le service des Affaires scolaires, le déploiement du « plan numérique dans les écoles »

FAITS MARQUANTS

- Poursuite du déploiement des équipements informatiques dans les groupes scolaires et évolution des accès Internet en fibre.
- Poursuite du déploiement du matériel de télétravail.
- Informatisation du nouveau Musée des Moulins et mise en place d'une boutique.
- Poursuite du déploiement des démarches en ligne avec la mise en place de nouvelles télé-procédures.
- Mise en place du référentiel comptable M57 sur le logiciel finances et les logiciels métiers concernés.
- Installation d'un kiosque à livres en libre-service au Centre nautique Babylone, en partenariat avec la Médiathèque.
- Mise en place d'une interface automatique pour récupérer les demandes d'arrêtés et d'autorisations de voirie provenant de dict.fr
- Installation de nouvelles imprimantes grand format (traceur) à la direction du Patrimoine bâti et à la direction des Espaces publics.
- Installation du socle technique du système d'information géographique.
- Poursuite de la migration du parc informatique.
- Suivi des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information en matière de cybersécurité.

CHIFFRES

100 applications métiers
950 postes informatiques
230 serveurs

Dans le cadre des parcours cybersécurité de l'ANSSI, la DSI a organisé en 2022 plusieurs sessions de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information à destination des agents de la Ville et du CCAS.

ARCHIVES - DOCUMENTATION

MISSIONS

Archives

- Veiller à la conservation des documents nécessaires à la gestion des affaires courantes des services et à la justification des droits des personnes et utiles à la documentation historique et à la recherche.
- Assurer la communication des documents au public.
- Mettre en valeur les fonds d'archives (expositions, actions pédagogiques, publications...).

Documentation

- Diffuser un panorama de presse quotidien.
- Gérer les abonnements et les ouvrages des services municipaux.
- Assurer une veille documentaire pour les services municipaux.
- Effectuer des recherches documentaires.



PERSPECTIVES 2023

- Mise en ligne du site Internet des Archives.
- Déploiement d'un nouveau logiciel documentaire.
- Classes à thème archives.

FAITS MARQUANTS

Collecte et classement

- Entrée de 50 000 diapositives de la direction Communication et rayonnement.
- Accueil d'un stagiaire pour leur classement.

Conservation

- Élimination réglementaire de 374,35 mètres linéaires.
- Restauration de registres.
- Gestion du sinistre au centre nautique Babylone.

Communication et valorisation

Communication interne :

- Prêts de documents aux services municipaux : Ressources humaines, Droit des sols, Patrimoine bâti, Finances...
- Recherches pour les services : Assemblées, DPO, Culture, Communication...

Communication externe :

- Généalogistes et notaires : actes d'état civil, permis de construire.
- Partenaires (associations d'histoire locale, Office de tourisme, Forum départemental des sciences) : les écoles dans l'entre-deux-guerres, les moulins, la ligne de chemin de fer Ascq-Orchies.
- Participation à la réalisation d'une exposition virtuelle sur les 40 ans du métro organisée par la Métropole européenne de Lille.
- Étudiants en architecture, urbanisme, culture : opérations d'urbanisme, le 1 % artistique, le Méliès.
- Administrés : permis de construire, actes d'état civil.
- Organismes HLM : rénovation urbaine.

Documentation

- Résiliation du contrat d'autorisation de reproduction et de représentation d'œuvre protégées pour la réalisation du panorama de presse avec le groupe *La Voix du Nord* remplacé par la souscription de 120 abonnements numériques.
- Gestion des acquisitions d'ouvrages du service Enfance.

Dans le « magasin » situé au sous-sol de l'hôtel de ville. ▶



CHIFFRES

Archives

- 3 044** mètres linéaires d'archives équipés
- 2 758** mètres linéaires d'archives occupés
- 46,50** mètres linéaires entrés
- 374,35** mètres linéaires éliminés
- 28** lecteurs extérieurs accueillis durant
- 36** séances - **118** documents communiqués
- 68** recherches par correspondance
- 87** prêts effectués pour les services municipaux

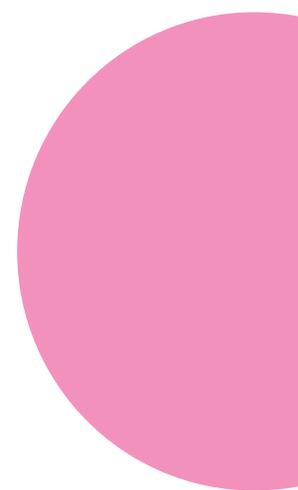
Documentation

- 28** demandes d'articles de presse
- 269** abonnements gérés (dont 120 *La Voix du Nord* numérique)
- 95** ouvrages achetés
- 29** ouvrages empruntés
- 365** panoramas de presse diffusés
- 10** bulletins documentaires publiés



De nombreux groupes ont animé la fête de la musique à Villeneuve d'Ascq, comme par exemple le concert du groupe Serpent à la Plaine Canteleu !

VILLE ACTIVE



JEUNESSE ET SPORT

MISSIONS

Jeunesse

- Valorisation de la place des jeunes dans la ville : accompagner et accueillir les jeunes, rendre crédible les jeunes. Réaliser, valoriser, communiquer, renforcer les liens intergénérationnels.
- Valorisation des actions menées sur l'ensemble du territoire.
- Renforcement des liens entre les acteurs : obtenir une vision globale de ce qu'il se passe sur le territoire pour mieux répondre aux attentes des jeunes Villeneuvois.

Sports

- Confortement et enrichissement de la politique sportive.
- Soutien aux actions d'éducation, à la prévention, à l'enfance et la jeunesse.
- Aide et soutien aux associations sportives.
- Assurance de la continuité en matière de rénovation et de réfection du patrimoine.
- Innovation et accompagnement des pratiques libres.
- Maintien d'une politique événementielle.
- Développement des dimensions citoyenne, écologique et environnementale.

CHIFFRES

JEUNESSE

2 structures d'accueil jeunesse : CAL Dorémi et CAL Pont de Bois

1 Maison de la Jeunesse (voir encadré)

80 jeunes inscrits à l'année

Fréquentation :

2 204 jeunes sur l'année en période périscolaire (Dorémi + Pont de Bois)

1 577 jeunes en extrascolaire

SPORTS

23 installations sportives couvertes

57 espaces de pratique dont

22 polyvalents et **35** spécialisés

223 492 m² de surface de pratique et annexes

2 piscines, dont une à vagues

174 615 entrées en piscines dont :

Scolaires : **58 954** entrées

Public : **82 143** entrées

Activités : **8 513** entrées

Centres d'accueil de loisirs :

3 735 entrées

Associations : **21 270** entrées

Une partie des membres lors de la fête d'anniversaire du Conseil municipal des jeunes à la ferme Dupire, en juillet 2022.



FAITS MARQUANTS

Jeunesse

- Événementiel Jeunesse : élaboration du 2e Village olympique urbain, réunissant près de 100 jeunes
- 2 mini-séjours à Sangatte et à Olhain réunissant 75 jeunes
- 1 camp itinérant en vélo réunissant 24 jeunes et reliant Le Touquet - Villeneuve d'Ascq
- Une manifestation sportive et solidaire (Sportifs du cœur)

Sports

Secteur Éducation et animation par le sport

- Nouveaux créneaux sportifs avec la Maison des Aînés encadrés par les ETAPS : tennis de table, multisports, marche nordique.
- 285 enfants inscrits dans les Centres municipaux d'initiation sportive.
- 2 800 enfants encadrés par les ETAPS et les enseignants pour l'éducation physique et sportive par semaine.
- Challenge du plein air marquant la fin du parcours sportif de l'enfant à l'école élémentaire.
- 19 centres sportifs, 9 597 enfants accueillis sur 62 jours.

PERSPECTIVES 2023

Jeunesse

- Fête de la Jeunesse 2023
- Moments festifs en lien avec la thématique des JO 2024
- Développement du sport féminin, avec de nouveaux partenariats (club de rugby, arts martiaux, boxe, etc.)

Sports

- Coupe du monde de rugby 2023 : accueil des équipes internationales de rugby au cœur de centres d'entraînement au stade Théry, à la salle Lahousse la piscine du Triolo
- En vue des Jeux olympiques 2024, lancement de la Semaine Olympique et Paralympique sur le temps scolaire et périscolaire
- Programmation de la réhabilitation de la

Événements sportifs

- Championnat régional par équipes de GR au Palacium
- Tournoi de rugby à 7 organisé par le Stade villeneuvois
- Organisation des jeux de l'avenir handisport
- Challenge Ali Helal de Futsal de U10 à U11 au stade Beaucamp
- 5^e étape du Tour de France cyclisme
- Tournoi international de Futsal à Cerdan
- Concours international de tir à la carabine au complexe sportif de l'Europe
- 3^e édition de l'Ekiden

Secteur Équipement

- Inauguration de l'espace Michel-Polet - complexe du Palacium
- Construction assises- tribune au stade Emmanuel-Théry
- Suite à l'incendie de la salle Lahousse, changement de sol sportif et d'une partie de la toiture
- Mise aux normes des vestiaires et des espaces sanitaires aux espaces sportifs universitaires municipaux (ESUM)

Édition 2022 de la Cerveoise. ▶

Halle de tennis (FOS Tennis)

- Changement de surface sur un terrain synthétique de football
- Construction de cinq terrains de Padel (maîtrise d'ouvrage / club de la Raquette)

Initiation au tir à l'arc lors de la Quinzaine des sports de plein air.



Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Julie - 12 ans
Ascq

Gabriel - 11 ans
Château

« Le CJ nous permet de découvrir qui on veut être »

Toi aussi, rejoins le Conseil des Jeunes !

#Fédérer #Organiser #Communiquer

f i s

villeneuveascq.fr

CULTURE ET FÊTES POPULAIRES

MISSIONS

- Mener des projets en direction des publics éloignés de l'offre culturelle.
- Assurer la gestion et le développement des équipements culturels municipaux (Ferme d'en Haut, parc archéologique Asnapio, musée du Terroir, Mémorial d'Ascq, musée du Château).
- Organiser des festivités culturelles sur la ville.
- Accompagner le monde associatif culturel (aide au projet, subventions).
- Favoriser et accompagner les pratiques artistiques amateurs (studios de répétitions, plateaux de danse, scène et galerie d'exposition de la ferme Dupire...).
- Veiller à la conservation et à la valorisation du patrimoine (suivi des travaux, valorisation, expositions, inventaire...).

FAITS MARQUANTS

Action culturelle et soutien aux associations culturelles

- Poursuite du travail de soutien aux associations culturelles : instruction des demandes de subvention, suivi des concours supplétifs, accompagnement de l'activité associative toute l'année.
- Mise en place de projets et partenariats : accompagnement de La Rose des vents dans sa programmation « nomade » ; participation aux projets émanant de la commission Culture animée par le centre social centre-ville et à la commission Événements sur le nord de la ville ; fête de fin d'année du Pont-de-Bois ; première édition de la Journée internationale du Jazz, retour d'une édition d'une Fête de la musique avec une grande scène pour des groupes de renommée nationale, montage de la fête d'ouverture d'Entrelacs, montage d'une programmation pour Utopia Lille3000, animations lors d'Halloween et du marché de Noël de l'Office de tourisme de Villeneuve d'Ascq, résidence d'artistes au profit des résidents de l'EHPAD du Moulin d'Ascq, etc.

Les nombreux visiteurs ont pu profiter d'un spectacle aérien de toute beauté lors de la Fête des Moulins 2022 !

Asnapio

- Mise en place, avec l'aide du public, d'un menhir dans l'espace néolithique, dans le cadre de la festivité d'ouverture de la saison 2022 sur le thème de la Préhistoire.
- Organisation d'un festival de l'artisanat-historique sur 3 jours pour les Journées nationales de l'archéologie, avec acquisition d'objets réalisés à cette occasion (verreries, poteries).
- Succès pour les Journées du patrimoine avec 1241 visiteurs. Succès du dimanche gratuit sur le XVe siècle, thème abordé pour la première fois (1564 visiteurs en 4h).
- Collaboration avec l'accueil de loisirs Pierre-et-Marie-Curie : construction d'un four gaulois et de son préau.
- Poursuite du travail sur la mise en place d'une billetterie informatisée.
- Proposition de nouveaux produits dans la boutique du parc : verreries historiques notamment.
- Travaux, entretien et évolutions muséographiques de la structure (réalisation du préau du four de potier, acquisition de boucliers de diverses époques).
- Participation à la table ronde sur les métiers de l'archéologie à l'université de Lille, dans le but de développer de nouveaux partenariats (Service régional de l'Archéologie, Institut national de recherches archéologiques préventives, Conservateur régional d'archéologie).

Ferme d'en Haut

- Réalisation de trois expositions collectives d'artistes professionnels : "Zoom sur l'illustration", "Fragments" (art et déchets) et "Reconnexion à la nature" (art numérique).
- Partenariat et temps fort avec Lille 3000 dans le cadre de Utopia : expo, spectacles, ciné-concert.
- Partenariat avec l'Office de tourisme et l'Atelier 2 autour du week-end de L'illustration.
- Animations tout public autour d'Halloween (plus de 1 500 personnes rassemblées).

CHIFFRES

17 078 visiteurs accueillis dans les trois musées municipaux (musée du Terroir, musée du Château de Flers, Mémorial d'Ascq) contre 9 000 en 2021, soit une hausse de fréquentation de 89 %

36 944 visiteurs accueillis à Asnapio (contre 29 043 en 2021)

17 577 visiteurs accueillis à la ferme d'En haut (contre 6 730 en 2021, où la salle de spectacle était restée fermée 9 mois à cause de travaux d'étanchéité)

- Plusieurs projets dans le cadre du réseau des Fabriques culturelles, notamment Tour de Chauffe, un dispositif d'accompagnement à la pratique amateur musicale (16^e édition).
- Contrat de ville autour du conte, dans le quartier du Pont-de-Bois, en lien avec la Maison de quartier Jacques-Brel, en amont du festival jeune public Les Minuscles.

Patrimoine et Musées

- Municipalisation du Musée des Moulins Jean Bruggeman et recrutement d'un second agent affecté à la structure.
- Systématisation de la conception virtuelle des expositions temporaires des musées municipaux pour une visite en ligne possible.
- Création d'un parcours croisé entre le Mémorial d'Ascq et le Musée du Terroir sur le thème de la place des civils dans la guerre, générant la venue nouvelle de 191 élèves au Mémorial d'Ascq.
- Coréalisation avec l'Association régionale des Amis des Moulins de la fête nationale des Moulins au mois de juin, avec 2 100 visiteurs.
- Organisation des Journées du patrimoine 2022 par le pôle Patrimoine, avec la mise en place :
 - d'une cartographie en ligne par quartier : 70 actions de visites culturelles proposées, avec une fiche de présentation par événement, soit 40 % de propositions de visites patrimoniales supplémentaires ;
 - d'une réservation en ligne pour les visites permettant au public de s'inscrire à tout moment ;
 Pour une fréquentation des journées européennes du patrimoine de 8 223 visiteurs, soit une augmentation de 20 % de fréquentation.
- Création au Musée du Terroir de nouvelles médiations pour les publics durant les vacances scolaires (stages/ateliers parents-enfants, visites guidées), générant une hausse de fréquentation de 60 % du public.
- Conception au Musée du Terroir de deux expositions temporaires « Des pieds et des mains » et « Dans l'objectif », également déclinées en visites virtuelles.

- Suivi et médiation des travaux de restauration de l'église Saint-Pierre Flers Bourg.
- Réflexion sur la restauration des objets d'art sacré : programmation pluri-annuelle de restauration.

PERSPECTIVES 2023

Action culturelle et soutien aux associations culturelles

- Relocalisation de l'activité du plancher de danse de la Carrière Delporte qui ferme vers l'Espace Thalès.
- Premier partenariat avec La Rose des vents sur Fêtons l'été !, festival de spectacle vivant durant la première quinzaine de juillet dans les quartiers de Villeneuve d'Ascq.
- Achèvement du contrat-ville Jard'inspiration avec les usagers du centre social centre-ville.

Asnapio

- Programmation d'une festivité d'ouverture sur l'armée romaine avec reconstitutions d'un camp fortifié et d'une cérémonie religieuse (fin avril).
- Poursuite du projet Motte féodale.
- Mise en place d'illustrations remettant les bâtiments du parc dans leur contexte naturel dans chaque espace historique.
- Remplacement de la fresque sur le bâtiment des sanitaires et fermeture de l'aire de pique-nique pour l'isoler de la pluie : prévus pour l'ouverture.
- Remplacement des poubelles et des bancs du parc.
- Mise en place de palissades pour protéger les scénographies et améliorer la sécurité dans le parc.
- Mise en place d'une palissade fortifiée avec portique autour de l'ensemble gaulois, à l'image de ce qui existait à l'époque.
- Participation au projet Kapla du Forum antique de Bavay (mi-octobre) en collaboration avec le Musée Matisse, le Forum des sciences, la Maison natale de Charles de Gaulle, l'Abbaye de Vaucelles...



- Mise en place d'un partenariat avec Bavay dans le cadre d'une festivité prévue en 2024 sur les Jeux olympiques.
- Pour une meilleure immersion historique, installation de végétaux sur un grillage pour supprimer la vue sur le parking qui jouxte le parc.

Ferme d'en Haut

- Développement de plusieurs projets :
 - Exposition sensorielle pour le très jeune public dans le cadre de la Semaine nationale de la Petite enfance,
 - Exposition « De foin et de papier, histoires animales » avec deux artistes contemporains travaillant pour l'un l'origami, pour l'autre la sculpture végétale,
 - Les temps forts Rencontre au vert.
- Continuité de la grainothèque en partenariat avec le service Développement durable, et plusieurs projets d'action culturelle avec la Maison de quartier Jacques-Brel au Pont-de-Bois, le partenariat avec la Maison des Aînés, l'OMJC, etc.
- Continuité de la programmation pluridisciplinaire : théâtre, humour, spectacles jeune public, concerts avec des groupes de notoriété, musique classique...

Patrimoine et Musées

- Réouverture au public du Musée des Moulins sous régie directe municipale, après travaux de mise en conformité.
- Mise en place de la vente en ligne pour les stages/ateliers musées durant les vacances scolaires.
- Ouverture de la billetterie au pass culture national pour l'accueil de groupes scolaires.
- Création d'un parcours sensoriel au musée du Terroir.

MÉDIATHÈQUE TILL L'ESPIÈGLE

MISSIONS

- Mettre à disposition des services et des ressources accompagnant le développement personnel de chacun dans les domaines de la formation, des loisirs, de l'apprentissage et de l'éveil culturel.
- Offrir des supports (livres, CD, DVD, ressources numériques, accès Internet) mais également un lieu de rencontres, d'échanges et de sociabilité (programmation d'animations, accueils et visites de groupes, rencontres, ateliers de conversation), libre d'accès et ouvert à tous.
- Soutenir l'apprentissage et l'épanouissement de tous les publics, lutter contre l'illettrisme, favoriser l'intégration sociale, la formation tout au long de la vie

CHIFFRES

132 000 documents
150 titres de presse
3 ressources numériques accessibles
7j/7j et 24h/24h : autoformation, cinéma à la demande et livres jeunesse adaptés aux troubles dys ;
105 034 visiteurs
354 163 prêts individuels
11 807 prêts aux partenaires pédagogiques (écoles, structures petite enfance, CAL...)
 Une centaine d'animations réunissant **2 900** participants, dont animations en lien avec le développement durable, événements métropolitains (Nuit des bibliothèques) et nationaux (Fête de la musique, Nuit de la lecture, Printemps des poètes)
 Accueils scolaires, CAL, centres de loisirs, petite enfance ou groupes adultes et aînés tout au long de l'année
167 rendez-vous de portage à domicile

FAITS MARQUANTS

- Mise en place et inauguration du rayon « Développement durable » : centré sur les moyens d'agir à l'échelle individuelle et collective, ce fonds propose environ 1 000 documents et donne à chacun les clés pour initier une transition écologique vers un quotidien plus sobre. Il se compose d'une variété d'ouvrages à la fois théoriques et pratiques pour s'informer sur ces sujets, adopter un mode de vie écologique, s'engager et agir durablement pour la planète.
- Dissolution de l'association BAVAR et reprise du poste par la ville : un contrat de mission, rattaché à l'équipe de la médiathèque, poursuit la coordination des 7 bibliothèques associatives subventionnées par la ville. Cette articulation permettra une meilleure complémentarité entre médiathèque municipale et bibliothèques associatives ainsi qu'une meilleure visibilité de l'ensemble des actions livres et lecture menées sur le territoire.
- Nouvelle ressource numérique accessible depuis le site de la Médiathèque : Bibliodyssée, une bibliothèque de 100 titres jeunesse adaptés au public Dys



◀ Lecture de contes à des enfants à l'occasion de la Nuit des bibliothèques en octobre 2022. ▶

Des jeux étaient notamment organisés lors de la Fête des Aînés en juillet 2022!

AÎNÉS

MISSIONS

- Répondre au défi de la transition démographique et identifier les ressources du territoire qui favorisent le vieillissement actif et heureux.
- Permettre à chaque Villeneuvois, quel que soit son âge, d'avoir sa place dans la ville et d'être un citoyen à part entière.
- S'adapter aux besoins des aînés, de façon à exploiter les potentiels que représentent les personnes âgées.
- Proposer aux aînés des services adaptés afin de lutter contre l'isolement et l'exclusion.

FAITS MARQUANTS

- Création et installation du Conseil villeneuvois des Aînés (CDVA) composé de 40 membres et dont l'objectif est de réaliser un état des lieux et un diagnostic en lien des 8 thématiques (logement, santé, social, culture, espaces extérieurs, communication, transport et mobilité, autonomie).
- Adhésion au Réseau francophone ville amie des Aînés (RFVAA) dans le cadre d'une future labellisation de la ville « Ville amie des aînés ».
- Extension du jardin partagé et nourricier Jules-Marescaux avec la création d'une mare favorisant le développement de la biodiversité, la flore et le faune, d'une butte de culture et d'un verger, accessibles aux usagers et bénévoles jardiniers de la MDA ainsi qu'aux écoles, dans le cadre de partenariats intergénérationnels avec le groupe scolaire Louise-de-Bettignies.
- Mutualisation des locaux et notamment de la cuisine de manière efficiente (utilisation par les dons du sang).
- Déploiement de nouveaux ateliers numériques via 35 séances hebdomadaires (sur 2 sites au nord et au sud de la ville) en partenariat avec « Mon assistant numérique » pour lutter efficacement contre la fracture numérique.

CHIFFRES



- Penser à l'environnement social et l'environnement bâti en lien avec les spécificités des différentes générations.
- Lutter contre la fracture numérique des aînés.
- Travailler en partenariat avec tous les acteurs gravitant autour des aînés : partenaires institutionnels ou privé, associatifs, clubs d'Aînés, centres sociaux.

PERSPECTIVES 2023

- Augmentation des inscriptions des Aînés à la MDA (déjà effectif sur les premiers mois de l'année)
- Organisation de 10 guinguettes dans tous les quartiers de la ville avec l'opération « Mille et une Guinguettes » : plus de 3500 personnes attendues sur l'année.
- Création de nouvelles activités hebdomadaires en plus des 34 existantes (Tai-jitsu, éduc'chute, tricot, culture artistique multi-générationnels).
- Coaching de préparation à la retraite sur 10 séances collectives, avec bilan individuel.
- Augmentation du nombre de places pour les 10 sorties offertes : 2060 places au lieu de 1250 jusqu'à présent.
- Développement de l'activité et des animations au niveau de plusieurs sites : Cercle d'expression et de rencontre des Aînés (CERA) à Bizet et à Jean-Baptiste Clément pour améliorer la qualité de vie des Aînés en leur proposant des « cafés papotes », lieux de détente et de loisirs, pour tisser du lien social, faire des échanges et des rencontres.
- État des lieux et diagnostic en lien du Conseil villeneuvois des Aînés (CVDA) permettant une certification pour une future labellisation Ville amie des Aînés.
- Développement de nouveaux projets intergénérationnels et continuité de celui avec l'école Louise-de-Bettignies.

VILLE ACTIVE

6023 aînés inscrits dont **82** PMR (451 nouvelles inscriptions, soit une progression de plus de 26 % depuis la création du service des Aînés en 2017)

71 ans : âge moyen des personnes inscrites aux activités

1532 usagers ont participé aux activités hebdomadaires

34 activités proposées : sportives, bien-être, jardinage, bourle, pêche, artistiques et culturelles, informatique, cosmétique et produits ménagés en lien du développement durable

1609 participants aux activités et visites guidées de l'Automne bleu

240 participants aux 4 excursions et **148** personnes au thé dansant

544 participants dont 16 PMR aux 4 sorties à la mer organisées durant l'été

1250 participants dont 35 PMR aux 6 sorties offertes

145 participants dont 4 PMR aux 5 séjours payants

2700 heures de vacances pour les activités, sorties, et livraisons

17 couples ont fêté leur anniversaire de mariage (Jubilaires) avec **250** invités en VIP au Palacium

4440 coffrets gourmands livrés à domicile en juin pour remplacer les banquets

4440 coffrets de Noël et boîtes de chocolats livrés à domicile en remplacement des goûters

11 clubs d'aînés accompagnés et subventionnés par la Ville à hauteur de **13 778 € et 71 392 €** d'aides supplétives

70 choristes de la chorale « Cœur d'Aînés » chantant lors d'événements

350 adhérents de l'ABLAV participent aux 20 activités proposées par 30 bénévoles (sophrologie, mémoire, danse, astronomie) en partenariat avec la MDA via une convention d'objectifs et de financement.

19 bénévoles proposant de la lecture musicale dans 14 écoles de la ville et 1 jardin d'enfants

250 bénévoles et responsables associatifs invités au repas des bénévoles en juin

60 bénévoles intervenant toute l'année lors des mises sous pli, à la distribution des colis, ou lors de la journée d'inscriptions



Les agents du pôle Entretien ont pour mission de garantir la propreté de l'ensemble des 33 bâtiments administratifs. D'autres pôles d'entretien interviennent sur des équipements plus spécifiques (équipements sportifs, crèches...).

VIE CITOYENNE ET ATTRACTIVITÉ



JURIDIQUE ET ASSURANCES

MISSIONS

Légalité interne et contentieux

- Conseiller les services et les élus par la rédaction de note et la tenue d'une veille juridique.
- Contrôler la légalité des actes.
- Rédiger des actes et sécuriser les montages juridiques.
- Définir la stratégie juridique adaptée aux différentes situations et évaluer les risques juridiques.
- Mettre en place des procédures ad hoc (hospitalisations d'office, expulsions du domaine public, catastrophes naturelles).
- Gérer les précontentieux et les contentieux (recours amiables, recours devant les tribunaux).
- Accompagner juridiquement les agents municipaux victimes d'agression dans le cadre de leurs missions (protection fonctionnelle).

Assurances

- Gérer les assurances de la collectivité (hormis assurance risques statutaires).

Enseignes - Publicité - Signalétique

- Dossiers de demande d'autorisation de pose d'enseignes
- Dossiers de demande de pose de publicité
- Suivi du marché de mobiliers urbains publicitaire et non publicitaire
- Suivi du marché de signalétique de proximité
- Gestion des panneaux d'affichage libre

Règlement local de publicité

- Appliquer ce règlement sur le territoire communal par une présence sur le terrain et un suivi des dossiers.

FAITS MARQUANTS

- Réunions de travail relatives à la "Ville nature et nourricière" (baux ruraux environnementaux).
- Veille juridique.
- Entrée en vigueur du Règlement local de publicité intercommunal en matière de publicité le 18 juin 2022.

CHIFFRES

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

- 52** conventions/baux validées
- 218** délibérations validées
- 12** arrêtés validés
- 3** règlements validés
- 2** chartes validées
- 5** baux ruraux environnementaux rédigés
- 3** contentieux
- 2** protocoles transactionnels
- 6** dossiers de protection fonctionnelle
- 4** réunions autour de la thématique « Ville nature et nourricière »

ASSURANCES

- 30** courriers
- 505** dossiers traités (déclarations et sinistres) dont :
- 355** dossiers Responsabilité civile
- 21** dossiers Dommages aux biens
- 10** dossiers Tous risque expo
- 85** dossiers Rapatriement
- 34** dossiers Flotte automobile

ENSEIGNES - PUBLICITÉ - SIGNALÉTIQUE

- 606 460,23 €** de recette de TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure)
- 9** commerces et 8 sociétés de publicité concernés par la TLPE 2022
- 9** dossiers de demande préalable d'installation de publicité
- 50** demandes d'autorisation de pose d'enseignes
- Suivi d'un parc de **222** portiques de signalétique de proximité
- Suivi d'un parc de **119** mobiliers urbains publicitaire et non publicitaire
- 128** courriers envoyés dont :
- 89** courriers concernant des enseignes
- 2** courriers concernant de la publicité
- 3** courriers concernant de l'affichage temporaire
- 34** courriers concernant la TLPE 2022 dont 18 mises en demeure de déclarer et 16 taxations d'office

PARTICIPATION CITOYENNE

MISSIONS

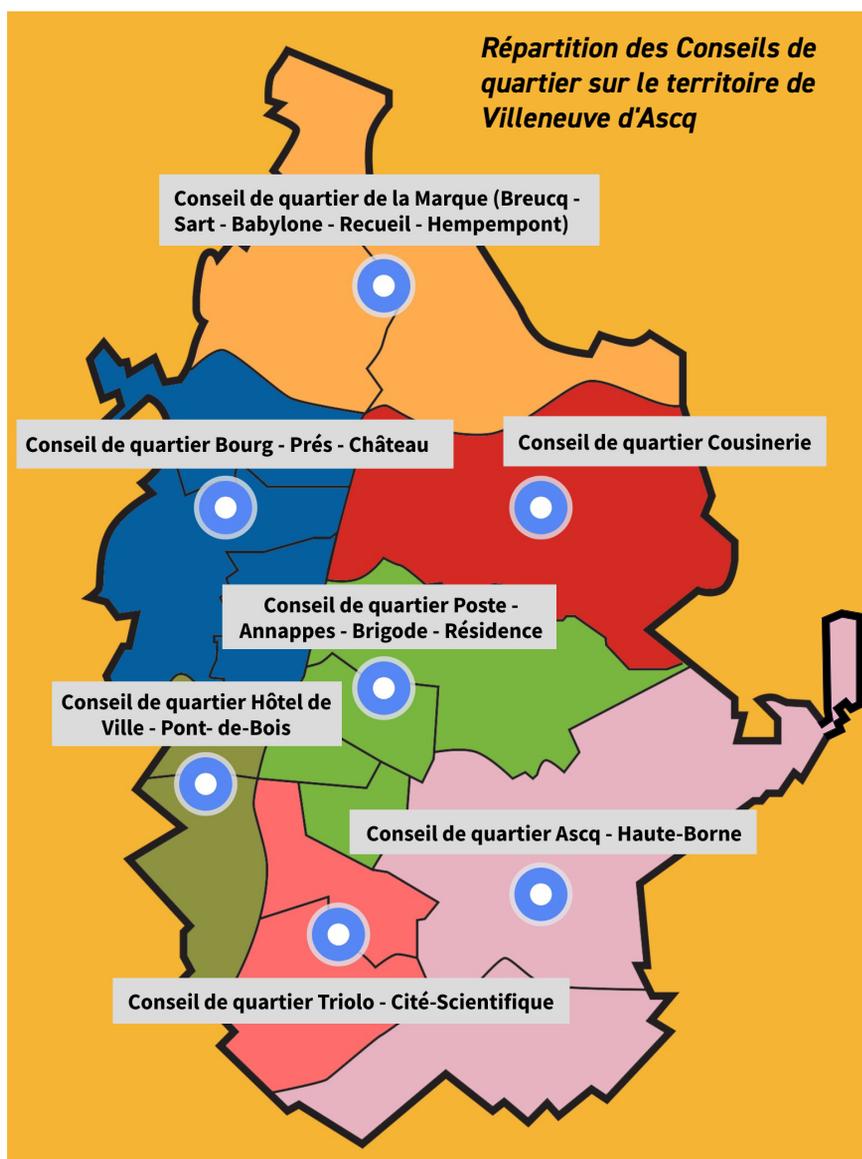
Faire vivre les différentes instances de la Ville :

- Les 7 Conseils de quartier (Ascq – Haute-Borne, Triolo – Cité scientifique, Poste – Annappes – Brigode – Résidence, Hôtel de ville – Pont de Bois, Cousinerie, Bourg – Prés – Château, La Marque).
- Le Conseil citoyen : sous forme associative, il représente les citoyens des quartiers prioritaires de politique de la ville.
- La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) : composée des représentants de la ville, des bailleurs, d'associations, des conseils de quartier ainsi que des habitants, elle réalise des diagnostics en marchant

dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- La commission Téléphonie mobile : instance composée de représentants du conseil municipal et des conseils de quartier.
- Le Conseil des Jeunes : instance réunissant des jeunes de 11 à 21 ans.
- *Le Conseil de la vie associative : instance composée d'élus et de représentants des associations.
- Le Conseil écologique local : instance composée d'élus et de citoyens.
- Le Conseil des Aînés : instance composée d'élus et de citoyens.

Répartition des Conseils de quartier sur le territoire de Villeneuve d'Ascq



CHIFFRES

ORGANISATION DE 114 RÉUNIONS PUBLIQUES (RÉUNIONS DE CONSEIL DE QUARTIER, FORMATIONS, COMMISSIONS TÉLÉPHONIE, ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS)

15 dans le quartier Ascq – Haute-Borne

25 dans le quartier Triolo – Cité scientifique

24 dans le quartier Poste – Annappes – Brigode – Résidence

8 dans le quartier Hôtel de ville – Pont de Bois

12 dans le quartier Cousinerie

17 dans le quartier Bourg – Prés– Château

15 dans le quartier La Marque

X participants aux formations organisées.

En juin 2022, 25 conseillers de quartier de Villeneuve d'Ascq ont pu suivre une formation organisée par le service Participation citoyenne sur le fonctionnement de la commune et l'articulation de ses compétences avec les autres collectivités locales.

ASSEMBLÉES ET SECRÉTARIAT DES ÉLUS

MISSIONS

Secrétariat général

- Assurer le secrétariat du Maire, des élus, du Directeur général des services et des Directeurs généraux adjoints des services (planification et organisation de réunions, réalisation de travaux de bureautique, accueil téléphonique et physique...).
- Gérer l'agenda du Maire et les permanences des élus.

Assemblées

- Organiser, préparer et suivre le Conseil municipal et ses instances préparatoires.
- Effectuer un pré-contrôle de légalité et télétransmettre les délibérations du Conseil municipal et les décisions prises par le Maire en vertu de l'article L du Code général des collectivités territoriales et la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020.
- Assister le Directeur général des services et le Maire par la rédaction de notes et la collecte d'informations d'aide à la décision.
- Élaborer le registre des délibérations.
- Organiser les réunions du Comité de direction restreint et élargi. Gérer l'agenda du Maire et les permanences des élus.

FAITS MARQUANTS

- Poursuite des missions ordinaires liées à la gestion des agendas du Maire et des élus.
- Mise à jour de l'organigramme sur le logiciel Airdelib.
- Formations individuelles des agents à l'utilisation du logiciel Airdélib.

CHIFFRES

49 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

1 Maire, **18** Adjointes et **15** Conseillers municipaux délégués, **15** Conseillers municipaux

9 conseillers municipaux sont également conseillers métropolitains

7 séances du Conseil municipal

4 réunions de la Commission plénière (**3** consacrées aux affaires budgétaires, **1** consacrée aux délibérations de septembre)

215 délibérations du Conseil municipal

718 décisions du Maire

TÂCHES À TRAITER

- » Conseil municipal du 17/05/2023
- » Conseil municipal du 28/06/2023
- » Conseil municipal du 27/09/2023
- » Conseil municipal du 08/11/2023
- » Conseil municipal du 15/12/2023
- » Décisions - 2023
- » Conseil municipal du 07/02/2024
- » Conseil municipal du 04/04/2024
- » Conseil municipal du 09/06/2024
- » Conseil municipal du 27/06/2024

ARCHIVES

- » Accès aux archives

◀ Le logiciel Airdélib permet aux services de déposer leurs projets de délibération, en vue d'un conseil municipal.

ACCUEIL COURRIER ENTRETIEN

MISSIONS

- Accueillir, orienter et informer les usagers (physique et téléphonique) :
 - assurer le filtrage des usagers
 - gérer les files d'attente
 - réceptionner et transmettre les demandes d'intervention.
- Garantir la propreté de l'ensemble des bâtiments administratifs (24 structures dont l'hôtel de ville, le CCAS, le centre technique municipal, la ferme Chuffart, les locaux de la police municipale).
- Collecter, acheminer et distribuer le courrier au sein de l'ensemble des bâtiments administratifs municipaux.

PERSPECTIVES 2023

- Réflexion sur une mutualisation accrue de l'entretien des locaux (nouvelle phase du projet).
- Réflexion sur l'amélioration de la relation avec l'usager (charte de l'usager).
- Renforcement du pool de véhicules et de vélos pour les agents.
- Étude de la dématérialisation du courrier et de l'affichage électronique.

FAITS MARQUANTS

Accueil

- Augmentation de l'accueil physique (+ 6 071) et diminution des appels (-13 819).
- Mutualisation du pool de véhicules pour les agents.
- Poursuite du renforcement des liens avec les autres services (intervention dans les réunions de service) pour une meilleure interface avec les citoyens.

Courrier

- Intégration de la GRC (Gestion relation citoyen) par le service Courrier.

Entretien

- Mutualisation de l'entretien des locaux : intégration dans le service de nouvelles structures.
- Investissement dans du matériel ergonomique et mécanisation des techniques d'entretien pour réduire les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Une partie des agents du pôle Entretien.



CHIFFRES

192 353 appels reçus

57 348 citoyens reçus

22 % des citoyens repartent de la mairie avec un renseignement obtenu à l'accueil

33 structures entretenues dont le bâtiment principal d'une surface de 6 420 m², le CCAS, le CTM, les locaux de la police municipale...

32 904 courriers reçus (33 772 en 2021)

64 936 plis envoyés (66 325 en 2021)

ÉTAT CIVIL - ÉLECTIONS - CIMETIÈRES - RÉGIE POUCE ET PUCE

MISSIONS

- Assurer les missions d'accueil physique et téléphonique.
- Traiter les demandes relatives à l'État civil, aux élections, au recensement.
- Instruire les demandes de cartes nationales d'identité / passeports.
- Préparer et suivre le bon déroulement des opérations électorales.
- Proposer un accueil dans les mairies de quartier et aux agences postales communales.
- Assurer les missions de régisseur mandataire (paiement des factures, inscriptions dans les centres de loisirs, inscriptions scolaires, inscriptions dans les centres municipaux d'initiation sportive).

FAITS MARQUANTS

- Mise en place des inscriptions préalables pour les CAL et mercredi.
- Organisation des élections présidentielles et législatives.
- Organisation de la cérémonie des naturalisés en novembre.
- Instruction des changements de nom depuis le mois de juillet.
- Ouverture des agences postales communales.
- Instruction des dossiers relatifs à la PMA (procréation médicalement assistée).

PERSPECTIVES 2023

- Recensement de la population en janvier.
- Organisation des élections sénatoriales.
- Dématérialisation des registres.
- Organisation de la cérémonie des naturalisés : convocation des Villeneuvois ayant obtenu la nationalité française, à partir d'une liste fournie par la Préfecture.
- Gestion du planning des rendez-vous de dépôt de dossiers de mariage et PACS.
- Traitement des différentes demandes venant de la GRC (gestion ressources citoyens), particuliers, généalogistes, autres administrations.
- Étude du rôle des mairies de quartier.
- Proposition d'un nouveau règlement des cimetières.

CHIFFRES

49 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

23744 passeports et cartes nationales d'identité

512 attestations d'accueil émises et 39 regroupements familiaux

2 177 naissances (1 766 Villeneuvois et 411 extérieurs)

139 reconnaissances

1 jugement déclaratif de naissance

3 adoptions plénières

25 changements de nom

17 changements de prénom

201 cérémonies de mariages et 27 parrainages civils

233 publications de mariage

177 Pacs enregistrés

269 décès enregistrés

213 transcriptions de décès

6 enfants sans vie

1 019 jeunes en recensement militaire

3 206 livrets de famille émis

2 767 mentions

76 594 demandes en ligne (399 demandes générales, 135 sollicitations de généalogistes, 599 pour des dossiers de cérémonies, 75 461 pour des RDV CNIE/ Passeport)

5577 inscriptions scolaires

42 725 factures générées

21 099 paiements par Internet et 15 985 prélèvements automatiques

22 620 personnes pour paiement aux guichets par carte bancaire, chèques, CESU, chèques vacances et espèces

En 2022, les agents du service Élections ont assuré la bonne tenue des élections présidentielles et législatives, comme ici lors du dépouillement à l'école Pierre-et-Marie-Curie (1^{er} tour des élections présidentielles).

GUICHET LOGEMENT

MISSIONS

- Gérer les demandes de logements locatifs sociaux (LLS).
- Participation aux Commissions d'attribution de logements (CAL)
Conformément à la législation, elle est composée de sept membres délibérateurs : six issus du Conseil d'administration de l'organisme bailleur, dont un représentant des locataires, ainsi que le maire de la commune (ou son représentant) où sont implantés les logements où la Ville a un rôle consultatif, le bailleur étant seul décideur de l'attribution de ses logements.
- Mettre en œuvre la politique de peuplement.
- Accompagner les personnes les plus démunies dans l'accès au logement en lien avec les dispositifs pilotés par le CCAS (logement d'urgence et d'insertion, logement d'urgence hivernal...).
- Assurer la gestion administrative, technique, financière de cinq logements relais (établissement de factures, état des lieux entrée / sortie, demandes de travaux et suivi, préparation du budget).
- Instruire les demandes de subventions formulées par les associations œuvrant dans le domaine du logement.

CHIFFRES

10 bailleurs présents à Villeneuve d'Ascq

12 333 logements sociaux (+ 555 depuis 2020)

26 834 ménages (recensement INSEE 2019)

39 % de logements sociaux (source : Logement Villeneuve d'Ascq, ville-data.com)

5138 demandes de logement Villeneuve d'Ascq en 1^{er} choix (au 01/03/2023)

FAITS MARQUANTS

- **Fin 2022** : commercialisation de 29 logements collectifs LMH Avenue de Paris et livraison de 13 LLS « La Closeraie » rue du Chemin Vert, pour une mise en location 1^{er} trimestre 2023.
- **Novembre 2022** : commercialisation d'un béguinage collectif NOREVIE à la Maillerie (42 logements) plus 20 LLS, pour une livraison au 1^{er} trimestre 2023.



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE PROMOTION DE LA SANTÉ

En partenariat avec l'association Cèdragir Addictions, le service Prévention de la délinquance - Promotion de la santé a organisé en novembre 2022 une soirée-débat spéciale sur le thème des usages à risque et des addictions à la salle Marianne.

MISSIONS

- Mettre en œuvre les politiques de prévention et de promotion de la santé définies par le maire et son équipe.
- Mettre en œuvre et suivre le programme de la Stratégie nationale de la sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation décliné au niveau local en fonction des besoins de la population et des ressources.
- Mettre en œuvre et suivre le programme de la Stratégie nationale de la santé décliné au niveau local, en fonction des besoins de la population et des ressources.
- Mettre en œuvre les politiques d'accueil en direction des gens du voyage en lien avec la MEL, la Sauvegarde du Nord, l'État et le Conseil départemental.
- Aider et accompagner des mineurs ou jeunes adultes de 18 à 25 ans, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.
- Mettre en place des actions collectives et/ou individuelles dans le cadre de la prévention de la délinquance, notamment en direction des populations les plus vulnérables et plus à risque (décrocheurs scolaires par exemple).
- Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé en lien avec les besoins des habitants et les ressources du territoire.
- Organiser l'accueil des personnes concernées par des travaux d'intérêts généraux (TIG) et des mineurs concernés par des mesures de réparation.

CHIFFRES

97 majeurs et **25** mineurs pour des accompagnements individualisés ou aide ponctuelle, ce qui représente 439 rdv avec l'un ou l'autre des éducateurs spécialisés

31 jeunes accompagnés par un éducateur spécialisé du service dans le cadre de conventions avec le FJT Arouet et MAJT et avec l'Auberge de jeunesse Stephane-Hessel à Lille

11 jeunes majeurs concernés par l'un des deux séjours de rupture organisés à Rému-zat (chantier-jeunes) et à Gérardmer dans les Vosges (randonnée en étoile), en collaboration avec la Maison de quartier des Genêts et la Mission locale

90 élèves de 6^e du collège Camille-Clau-del ont bénéficié d'un atelier sur le harcèlement scolaire

90 élèves de 4^e du collège Camille-Clau-del ont bénéficié d'un atelier sur l'utilisation des réseaux sociaux

3 jeunes accueillis au sein des services municipaux pour une mesure de réparation

8 demandes de TIG dont 2 non concluantes au sein des 9 postes désormais habilités par le juge d'application des peines du Tribunal judiciaire de Lille

12 professionnels municipaux issus des services habilités par le juge d'application des peines ont bénéficié d'une formation de sensibilisation du TIG

4 cellules de veille restreintes, **4** cellules de veille des bailleurs, **1** cellule de veille

des commerçants, **4** cellules de veille sectorielles mises en place, permettant ainsi de mettre en place des actions de prévention et de réduction de l'insécurité. **120** tableaux, graphiques et cartographies réalisés par l'Observatoire villeneuvois de l'ambiance et de la sécurité, à destination des services de la Ville et institutions

Le service a participé aux **2** journées pour le recensement des Gens du voyage et de la communauté Rom sur le territoire, à 3 opérations avec la LPA sur l'aire d'accueil des Gens du voyage, à 8 réunions avec la MEL et la Préfecture concernant l'implantation des camps illicites sur la commune et à **2** réunions avec la cellule mobile scolaire de Saint-Adrien pour les Gens du voyage

1100 préservatifs mis à disposition à l'accueil des mairies de quartier, de la Maison de la jeunesse et de l'OMJC

17 habitants du quartier de la Résidence et adhérentes à la Maison de quartier des Genêts ont bénéficié de **7** séances d'activité physique adaptée et de **3** séances de diététique et bien-être dans le cadre d'un projet en contrat ville avec l'Institut Pasteur de Lille. **30** habitants ont bénéficié du parcours éducatif en santé globale lors de la journée Bien-être du 10 juin organisée dans le cadre de ce projet.

85 participants à la soirée spectacle-débat "Usages à risques ou addictions", co-organisée par le service, la compagnie La Belle Histoire et l'association Cèdragir.

FAITS MARQUANTS

● 4 jeunes de 13 à 15 ans en décrochage scolaire se sont rendus du 24 octobre au 3 novembre 2022 à Cayenne (Guyane) afin de soutenir l'association Kwata dans son engagement en faveur de l'environnement.

● Diffusion du court-métrage D'une flamme à l'autre, sur la transmission de la mémoire, au Méliès le 9 novembre 2022, puis exposition "Graff et Guerres" représentant un collectif d'artistes (150 visiteurs).

● Première réunion du comité technique « Lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes » le 9 mai 2022.

● Délibération au conseil municipal de décembre pour la création d'un Conseil intercommunal en santé mentale sur les inter-secteurs de la psychiatrie adulte et la pédopsychiatrie avec la création d'un poste de coordinateur cofinancé par l'ARS et les communes associées à Villeneuve d'Ascq : Anstaing, Baisieux, Chérens, Forest-sur-Marque, Gruson, Tressin, Willems).

POINT D'ACCÈS AU DROIT

MISSIONS

- Favoriser l'accès au droit pour tous.
- Mettre à disposition des usagers un service d'information gratuit et confidentiel sur les droits et devoirs en matière juridique.
- Informer et aider les citoyens dans leurs démarches juridiques en leur présentant les possibilités juridiques répondant à leurs problématiques et en les orientant vers les bons interlocuteurs.
- Accueillir des permanences de juristes, d'avocats, d'huissiers, de notaires et de l'association d'aide aux victimes et médiation et de l'association de médiation familiale.
- Accueillir des permanences du conciliateur de justice et du défenseur des droits.
- Accueillir des permanences du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIB).

PERSPECTIVES 2023

- Participation au forum des métiers du droit au lycée Raymond-Queneau le 11 mars 2023.
- Interventions sur le droit dans les écoles de la ville dès mars 2023.
- Journée nationale de conseil aux contribuables organisée par le barreau de Lille, en mai 2023.
- Participation à la Journée nationale de l'Accès au droit, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit du Nord (CDAD), le 24 mai 2023 dans les locaux du PAD.

CHIFFRES

4 970 usagers accueillis en 2022, dont :

1 650 usagers accueillis et renseignés par les juristes du PAD, le plus souvent pour des questions relatives aux baux d'habitation, au droit de la famille, au droit du travail, ou encore le droit de la consommation ;

179 usagers reçus par les conciliateurs du PAD, mais également dans les mairies annexes de la Cousinerie, du Breucq et de Flers-Bourg. Les litiges relatifs au logement représentent une majorité des demandes ;

120 usagers victimes d'infraction pénale informés et accompagnés chaque mercredi par l'Association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation (AIAVM). Accompagnement juridique et 18 usagers ont été pris en charge par le pôle psychologique ;

119 usagers conseillés par les avocats lors des permanences bimensuelles, le plus souvent pour des questions relatives au droit de la famille, dont 17 lors de la Journée nationale de conseil aux contribuables qui s'est déroulée le jeudi 5 mai 2022 ;

204 usagers ont consulté le délégué du Défenseur des droits pour former une réclamation ou obtenir une information ;

26 usagers conseillés par les huissiers de justice lors des permanences mensuelles, essentiellement pour des questions relatives au droit immobilier et au droit à la consommation ;

44 usagers conseillés par les notaires lors des permanences mensuelles, pour l'essentiel des interrogations relatives au droit de la famille et aux successions ;

9 usagers accompagnés dans une démarche de la médiation familiale par l'association Avec des Mots.

Le Point d'accès au droit met à disposition des usagers un service d'information sur les droits et devoirs en matière juridique.



VIE ASSOCIATIVE

MISSIONS

- Favoriser le développement de la vie associative locale (formations, locaux, subventions, informations).
- Développer les actions municipales dans le secteur des droits de l'Homme en lien avec le comité de pilotage.
- Accompagner la politique de coopération internationale et des jumelages.
- Mettre en relation les offres et les demandes et accompagner les bénévoles dans leurs recherches.
- Gérer et accompagner les quatre centres sociaux de la Ville (plus d'1 million d'euros de subventions, fonctionnement et investissement).
- Gérer la Maison de quartier Pasteur Jean Jaurès (mise en place d'un comité de gestion en lien avec l'élue regroupant une vingtaine d'associations et organisation d'une manifestation festive à l'année concernant les quartiers Breucq, Sart, Babylone et Recueil).

CHIFFRES

1205 visites reçus

943 appels reçus

169 permanences d'un écrivain public bénévole

251 personnes reçues lors des permanences d'un défenseur des droits des étrangers

AGENCE DU BÉNÉVOLAT

47 personnes en recherche de bénévolat aidées par le service

10 associations à la recherche de bénévoles

FORMATIONS

8 modules de formations proposés en 2022 (41 participants au total)

ESPACE RESSOURCES ET POINT INFORMATION VIE ASSOCIATIVE (PIVA)

85 visites reçues pour la création/accompagnement de leur association

100 appels téléphoniques d'associations reçus

PLATEFORME ASSOVA (DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ DES DEMANDES DE SUBVENTIONS)

267 demandes de subvention déposées sur le site

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Le service gère 6 multi-accueils associatifs et 2 Maisons des associations, soit 37 associations et 27 902 heures d'occupation à l'année

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Gestion de l'envoi et de la signature par les 658 associations actives du contrat d'engagement républicain

FAITS MARQUANTS

- Organisation de la Foire aux associations au Palacium, le 11 septembre 2022 : 130 stands, plus de 3 300 visiteurs.
- Animation de l'Espace ressources proposant un accompagnement à la création d'associations et une aide au développement de la vie associative.
- Création d'une plateforme sur le site Internet de la Ville pour permettre aux associations de s'inscrire et de contacter le service facilement dans le cadre du bénévolat et/ou des formations.
- Accompagnement des associations dans leur reprise d'activités (dès la création).
- Agence du bénévolat :
 - Mise en relation de la vie associative locale avec les bénévoles ou futurs bénévoles
 - Animation de séances de formation pour les bénévoles

Le 1er juillet, le centre social Cocteau (subventionné par le service Vie associative au même titre que les trois autres centres sociaux de la Ville) a organisé sa fête de l'été !

- Proposition de rendez-vous pour la permanence du bénévole « médiateur du droit des étrangers » le lundi matin.
- Organisation de permanences du « défenseur des droits » un vendredi après-midi sur deux, une fois à la MDH et une autre au Point d'accès au droit (PAD), sur rendez-vous (gestion des rendez-vous par le PAD).
- Lancement du projet « Panier gagnant au féminin », en lien avec les associations ASNSBNF et DINA MADA.
- Journée internationale des Droits des Femmes (8 mars) Thème : « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » - Inauguration le 5 mars.
- Journée nationale de l'abolition de l'esclavage (10 mai) - Inauguration le 21 mai.
- Mois des fiertés - Lutte contre l'Homophobie LGBT +, (1ère sur Villeneuve d'Ascq du 14 mai au 4 juin) - Inauguration le 14 mai.
- Hommage à Salvador Allende le samedi 10 septembre (dans le cadre du 49e anniversaire de sa mort).
- 25^e édition du Festival des Solidarités (du 18 novembre au 4 décembre), sur le thème de « Jeunesses, interculturalité, vivre-ensemble et engagements ».
- Journée internationale pour l'élimination

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place du Conseil de la Vie associative par délibération du Conseil municipal en juin 2023, présentation lors de la Foire aux associations, le 10 septembre.
- Mise en place d'une assemblée générale du Conseil citoyen.
- Reprise des échanges scolaires entre les collégiens villeneuvois et ceux des villes jumelles européennes.
- Formations en faveur des associations, des responsables, bénévoles, membres... Organisation de différentes manifestations :
 - Journée internationale des Droits des Femmes (8 mars 2023) sur le thème : « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes »
 - Journée nationale de l'abolition de l'esclavage (10 mai 2023).

de la violence à l'égard des femmes (25 novembre).

- Journée nationale de l'abolition de la peine de mort (30 novembre).
- 74^e édition de la Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre).
- Gestion et accompagnement des 4 centres sociaux de la Ville (plus d'1 million d'euros de subventions, fonctionnement et investissement).
- Gestion de la Maison de quartier Pasteur Jean Jaurès (mise en place d'un comité de gestion en lien avec l'élue regroupant une vingtaine d'associations) Mise en place d'un Comité d'animation des quartiers nord de la Ville et réalisation de trois grands projets :
 - Fête de la Musique, 21 juin 2022 : création d'un événement festif sur proposition de la commission (participation de groupes de musique du Proche orient et de musique celtique)
 - Mon Quartier, mon patrimoine, 17 septembre. Sensibilisation des habitants au développement durable : repair café, ramassage de déchets, promenade en vélo...
 - Fête des allumeurs, 12^e édition, 18 novembre.

- Mois des fiertés - Lutte contre l'Homophobie LGBT +, (du 17 mai au 17 juin 2023).
- Hommage à Salvador Allende le lundi 11 septembre 2023 (50^e anniversaire de sa mort).
- Festival des Solidarités (26^e édition de novembre à décembre 2023).
- Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre 2023).
- Journée nationale de l'abolition de la peine de mort le 30 novembre 2023.
- Journée internationale des Droits de l'Homme (75^e édition - 10 décembre 2023).

La Foire aux associatives constitue l'un des points d'orgue de l'année pour le service Vie associative.



VIE CITOYENNE ET ATTRACTIVITÉ

Le soutien de la Ville à la vie associative

CHIFFRES

ASSOCIATIONS VILLENEUVOISES

891 associations dont

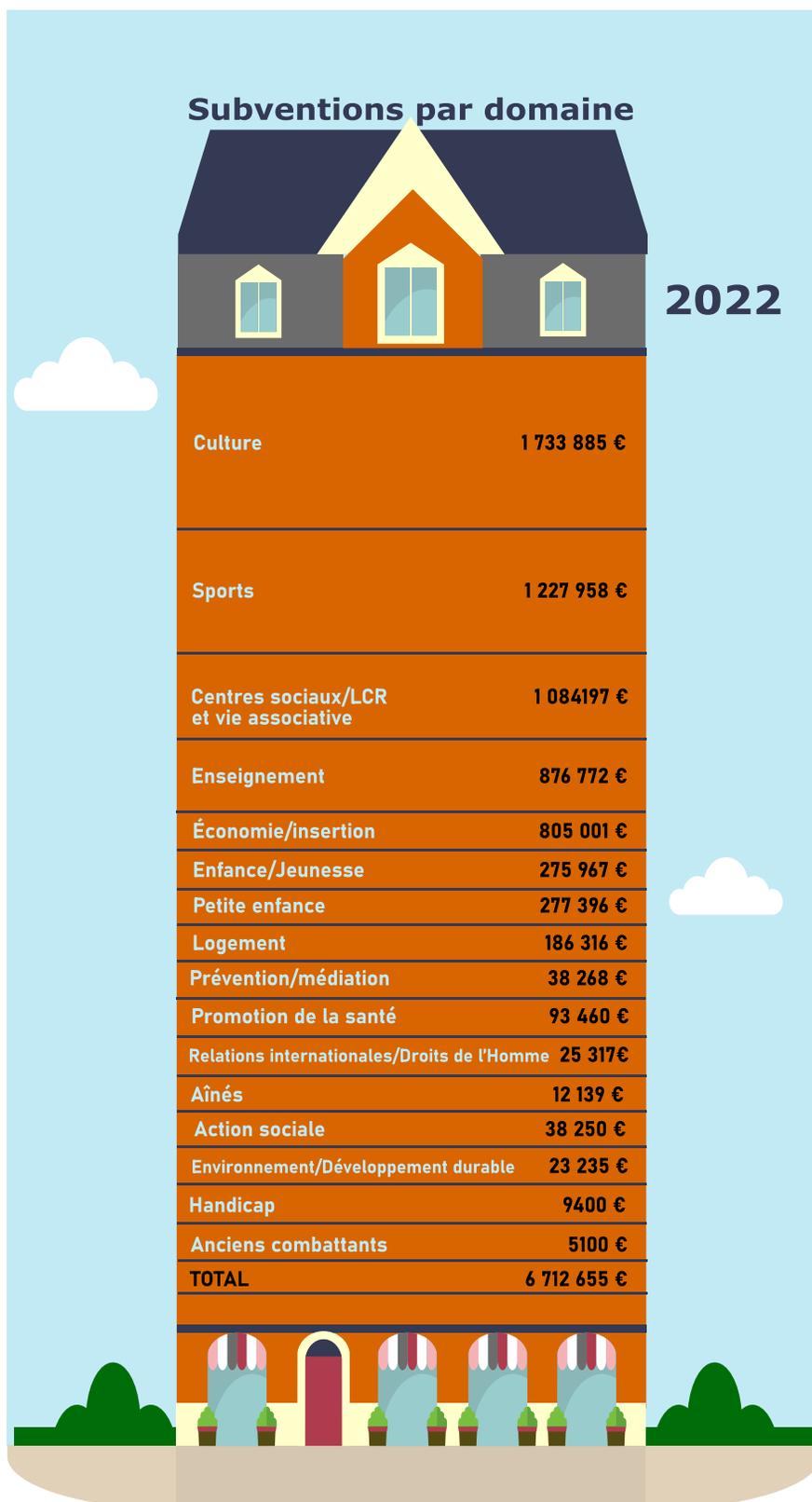
658 associations actives

288 associations bénéficiant d'une subvention et **240** associations bénéficiant d'aides supplétives

6 712 655 € de subventions de fonctionnement aux associations (hors Amicale du personnel municipal et CCAS)

144 958 € de subventions d'investissement

3 138 833 € millions d'euros d'aides supplétives (prêt de locaux, aide logistique...)



MAISON DE QUARTIER DES GENÊTS

MISSIONS

- Offrir aux habitants des quartiers de la Résidence et du Triolo, un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de qualité.
- Accompagner et coordonner les initiatives locales des habitants et des associations.
- Entretien d'un lien direct et concret entre les associations, le conseil citoyen, le conseil de quartier, tout en les incitant à contribuer au travers de leurs actions au développement et à la cohésion du quartier.

FAITS MARQUANTS

- Mise en place de séances supplémentaires à l'accompagnement à la scolarité sur le secteur Rameau, en collaboration avec l'école élémentaire du quartier, pour 85 enfants du secteur primaire et 53 jeunes du secteur secondaire.
- Mise en place d'un projet santé en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille : programme de remise en forme à destination des familles du quartier de la Résidence.
- Continuité des actions de parentalité de la structure :
 - ateliers pédagogique « petites mains » : 85 personnes en présentiel autour des ateliers poterie et mosaïque
 - ateliers cuisine parents/enfants : 70 personnes
- Continuité d'un partenariat avec Pôle Emploi et la Préfecture du Nord pour l'accompagnement dans l'obtention du permis de conduire de 20 personnes sans emploi afin d'accéder aux emplois de service à la personne, transport logistique, restauration et BTP.
- Collaboration avec le collègue Arthur-Rimbaud sur le décrochage scolaire (contrat de ville).
- Mise en place d'ateliers culturels (théâtre, « Voix des anciennes » en lien avec le cinéma Le Méliès) pour des jeunes de 11 à 17 ans du quartier de la Résidence (contrat de ville 2022).
- Séjour chantier Jeunes dans la Drôme à Rémuzat pour un groupe de neuf personnes de 18 à 25 ans.
- Organisation de différents événements : sorties culturelles, braderie de la Résidence, match d'improvisation à la Ferme d'en Haut avec les jeunes de l'atelier théâtre, Journée des droits de la Femme, « Nos quartiers d'été », goûter de Noël des enfants de la Résidence...

CHIFFRES

24600 personnes accueillies physiquement

27240 personnes accueillies par téléphone

435 heures de permanences sociales

137 heures de permanences associatives

29 associations hébergées

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ :

225 élèves du primaire et secondaire

SECTEUR ADULTES :

981 participants aux sorties culturelles

101 familles inscrites aux ateliers parents-enfants

7 familles pour le séjour vacances familles à Rémuzat

SECTEUR JEUNESSE :

111 jeunes 18/25 ans accompagnés individuellement

9 jeunes 18/25 ans accompagnés dans le cadre d'un chantier jeune à Rémuzat

337 jeunes 11/17 ans accompagnés dans le cadre des activités culturelles

BANQUE ALIMENTAIRE :

Augmentation du nombre de familles aidées, passant de 500 à 600, soit près de **1680** personnes accompagnées pour une aide alimentaire

MANIFESTATIONS :

24 manifestations pour plus de 8225 participants

920 personnes dans le cadre de « Nos quartiers d'été »

Démonstration de danse orientale lors des journées portes ouvertes de la Maison des Genêts, en septembre 2022.



MAISON DE QUARTIER JACQUES-BREL

MISSIONS

- Offrir aux habitants du quartier « Pont-de-Bois / Vétérans », inscrit en géographie prioritaire de la politique de la ville, un lieu d'écoute et d'accompagnement de qualité, un accès de proximité aux services publics.
- Coordonner et accompagner les projets sectoriels.
- Entretenir un lien direct et concret avec les associations et acteurs locaux tout en les

incitant à contribuer au travers de leurs actions au développement du quartier.

- Favoriser l'accès à l'éducation, à la culture et aux droits.
- Soutenir les parcours éducatifs.
- Participer et renforcer toutes initiatives visant le maintien d'un cadre de vie optimal sur le territoire, la sécurisation des parcours localisés et la prévention de la délinquance.

CHIFFRES

7586 personnes accueillies en demandes et fréquentation directe, dont :

3076 demandes relatives à l'accès aux services publics dématérialisés,

822 demandes d'appui à l'ingénierie de projets,

585 partenaires et collaborateurs accueillis dans le cadre de réunions de services,

82 administrés accueillis par la première adjointe Maryvonne Girard lors de ses permanences mensuelles au sein du service,

1731 usagers accueillis dans le cadre d'actions culturelles et de formation,

77 personnes prises en charge par l'écrivain public,

747 personnes accueillies en écoute et premier accompagnement psychosocial,

51 administrés pris en charge par les assistantes sociales de l'UTPAS lors de leurs permanences,

415 usagers accueillis et réorientés vers des services dédiés en corrélation avec leur situation.

En plus de l'accueil et l'accompagnement dit standard au service, ont été pris en charge :

85 enfants lors des ateliers dédiés aux « Fenêtres qui parlent »,

360 personnes en sorties familiales,

350 personnes en atelier lors des 4 opérations « Nos quartiers d'été »,

442 personnes dont 311 enfants lors des ateliers dédiés aux « Portes ouvertes des ateliers d'artistes »,

380 personnes lors de la séance de ci-

néma en plein air,

250 enfants lors du goûter annuel de Noël salle du Blason,

1125 étudiants accueillis par l'association ALPHA dans le cadre de distribution de colis d'urgence,

22 enfants en action d'aide aux devoirs,

70 usagers dans le cadre des permanences et distribution de l'association VRAC,

110 lycées et enseignants du lycée Raymond-Queneau et une dizaine d'élèves de l'Impro du Chemin Vert dans le cadre des opérations « Clean Challenge »,

42 personnes dans le cadre des veillées contées en partenariat avec la Ferme d'En haut,

125 personnes autour de la réhabilitation du jardin de l'espace Claude-Bernard et d'activités d'éducation à l'environnement,

Les enfants et parents du groupe scolaire Joséphine-Baker dans le cadre de la fête de l'école en partenariat avec l'association des parents d'élèves « tous Unis »,

Des dizaines de personnes dans le cadre des opérations de collectes en faveur de l'Ukraine,

172 personnes dans le cadre des animations en corrélation avec les opérations de réhabilitation via Graff portées en partenariat avec l'association Mindset l'Atelier et les bailleurs du territoire,

Des centaines de personnes dans le cadre des opérations « Rentrée de l'Hôtel de Ville » et « Mois du Pont-de-Bois »,

Et la présence de l'équipe dans le cadre de différentes actions et animations en partenariat avec le service des Sports (Rando roller spéciale Ukraine), le service Vie associative (Foire aux associations), la Rose des Vents, ...

FAITS MARQUANTS

● Lutte contre la fracture numérique et aide à l'accès aux services publics dématérialisés : formations individuelles et de groupe à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le cadre de démarches administratives et de recherche d'emploi.

● Démultiplication des actions de soutien aux parcours éducatifs et d'éducation à l'environnement.

● Mise en place du Comité sectoriel de soutien aux parcours éducatifs en co-coordination avec l'AFEV.

● Coordination, gestion et déploiement des opérations « Rentrée de l'Hôtel de Ville » et « Mois du Pont-de-Bois ».

● Accentuation des projets liés au développement durable et au déploiement de cultures dites nourricières sur le quartier.

● Coordination et/ou implication dans le cadre de tous les projets locaux visant la réduction des inégalités territoriales.

● Mobilisation de nouvelles associations et acteurs locaux autour de projets fédérateurs : AFEV, ALPHA, Mindset, La Roulotte Urbaine, La Fondation Break Poverty, Vrac...

Des ateliers étaient organisés pour les plus jeunes à l'occasion du Vin d'honneur du 1^{er} Mai, à la Maison de quartier Jacques-Brel.



COMMUNICATION ET RAYONNEMENT

MISSIONS

- Impulser des stratégies de communication et créer du contenu pour répondre aux attentes des usagers.
- Informer et valoriser les actions municipales auprès des Villeneuvois, des associations, des partenaires institutionnels et des médias.
- Assister et conseiller en communication les élus, les services et les associations.
- Élaborer des outils de communication interne et externe (flyers, cartes postales, brochures, programmes, affiches...), de leur conception à leur fabrication via l'imprimerie municipale ou des fournisseurs extérieurs.
- Gérer la communication numérique, externe et interne : site Internet de la Ville et sites dits satellites ; les réseaux sociaux : Facebook (8 pages), Instagram, LinkedIn ; Intramuros ; journaux électroniques d'information (JEI) ; écrans d'accueil ; application smartphone...
- Développer des supports de communication vidéo.
- Assurer la rédaction, conception et publication du magazine municipal *La Tribune* (10 numéros), *La Belle Saison* (1 numéro l'été) et du journal interne *Message personnel* (10 numéros).
- Réaliser des reportages photographiques et gérer la photothèque.
- Gérer les relations avec la presse.

PERSPECTIVES 2023

- Refonte de la charte graphique, parution du guide de rédaction.
- Écriture des différentes procédures de communication (print, numérique...) afin de les partager aux agents.
- Poursuite du travail engagé sur l'intranet : choix du prestataire et travail de la refonte.
- Travail sur le plan de communication de la Coupe du monde de rugby et les JO 2024.
- Poursuite de la communication Ville nature et nourricière (panneaux des vergers urbains, prairies fleuries, mares).

FAITS MARQUANTS

- Déménagement du rez-de-chaussée de l'immeuble Métroport au 4^e de l'immeuble Mercury.
- Arrivée d'une graphiste, d'une chargée de publications numériques et d'une 2^e chargée de communication.
- Création d'une identité visuelle pour le concept de « ville nature et nourricière ».
- Lancement de l'édition revisitée de *La Belle Saison*, un guide diffusé l'été qui fait la part belle à l'offre de loisirs sur le territoire de Villeneuve d'Ascq.
- Intégration de l'imprimerie municipale et de deux reprographes au sein de la direction.
- Obtention d'une labellisation sur la politique numérique de la Ville (5@)

● Page Facebook :

Publications avec le plus de portée d'audience :

- Présentation de la skyline de Villeneuve d'Ascq - 25 décembre 2022 : 14 146 personnes touchées
- Campagne de livraison des colis des aînés - 7 décembre 2022 : 12 239 personnes touchées
- Atelier plantation d'arbres et d'arbustes - 16 novembre 2022 : 11 552 personnes touchées

● Page Instagram :

Publications avec le plus de portée d'audience :

- Rond-point de la Grenouille - 21 avril 2022 : 1 019 personnes touchées
- Passage du Tour de France 2022 - 6 juillet 2022 : 934 personnes touchées
- Feu d'artifice - 15 juillet 2022 : 772 personnes touchées

- Refonte de l'intranet : lancement du marché public pour choisir un prestataire.

- Reprise en main du cadeau des agents à l'occasion des vœux du maire au personnel : choix du cadeau (un pot de miel récolté à Villeneuve d'Ascq) et préparation de la cérémonie des vœux avec la création d'un carrousel de photos d'agents qui défile lors des discours du maire, de l'élu au personnel et du DGS.

Le 18 octobre 2022, de nombreux agents ont profité de la visite organisée pour découvrir *Chercher l'or du temps*, l'exposition organisée par le LaM à la fin de l'année !



CHIFFRES

26 500 exemplaires de *La Tribune* distribués chaque mois dans les boîtes aux lettres

26 500 exemplaires de *La Belle Saison* distribué l'été dans les boîtes aux lettres

15 236 fans sur Facebook : + 1 410 abonnés depuis 2021

1 591 abonnés sur le compte Instagram : + 193 abonnés depuis 2021

582 abonnés sur le compte LinkedIn : + 460 depuis 2021

Téléchargements de l'application smartphone : **5 899**

Communication interne : nombreuses visites guidées gratuites de différentes expositions organisées sur le temps du midi pour les agents de la Ville et du CCAS : au LaM (4 visites), à la ferme d'En haut (2 visites), à l'Atelier 2 (2 visites), ainsi qu'une visite des « coulisses » de la Bouquinerie du Sart.

PROTOCOLE - MANIFESTATIONS - SÉCURITÉ

MISSIONS

• Pôle Protocole

- Organiser des manifestations municipales et patriotiques dont les Commémorations du Massacre d'Ascq et le défilé de la Saint-Nicolas.
- Accompagner les services municipaux et associations sur la partie protocolaire.
- Organiser la restauration lors des manifestations municipales.

• Secteur Salles

- Gérer le prêt et l'entretien de l'Espace Concorde.
- Gérer le prêt et en partie l'entretien des salles de réception (Château de Flers et Villa Gabrielle), des salles Marianne, Masqueliez et Dequesnes, de salles le week-end (six restaurants scolaires, quatre foyers, salle Pierre-et-Marie-Curie, Maison de quartier Denis-Blanchatte).
- Gérer la sonorisation des événements et le prêt de matériel audio-vidéo.

• Secteur Polyvalents

- Accompagner les services municipaux et les associations pour leurs manifestations (conseil, logistique, transport, prêt de matériel, pavoisement...).
- Installations de salles pour les instances officielles (Conseil municipal...).
- Transports de matériels (déménagements de services...).
- Ramassage et livraison du linge (vêtements de travail, linge des crèches...) deux fois par semaine au lavoir municipal.

• Pôle Sécurité

- Veiller au respect des règles de sécurité publique et civile sur le territoire de la commune dans les domaines suivants :
- sécurité des manifestations (réfèrent braderies, manifestations orphelines et feux d'artifices).
 - sécurité des établissements recevant du public et secrétariat de la CCSI.
 - sécurité sanitaire en lien avec l'ARS.
 - sécurité civile et astreinte, gestion du tableau unique des manifestations et du tableau Vigipirate.

CHIFFRES

13 manifestations protocolaires organisées

854 occupations de salles municipales

1161 interventions et prêts de matériel pour les deux sonorisateurs du service

177 manifestations/événements sur le domaine public (nécessitant conseils et/ou arrêté municipal)

260 interventions ponctuelles de désinsectisation, dératisation ou désinfection (top 3 des nuisibles les plus éradiqués : les rongeurs, les guêpes et les blattes)

12 nids de frelons repérés et traités

15 dossiers traités dans le cadre des logements insalubres ou en situation de péril

25 rdv dans les établissements pour préparer la rentrée 2022/2023

10 exercices (intrusion ou confinement)

5 alertes pollutions

FAITS MARQUANTS

- Passage du Tour de France sur la ville en juillet.

PERSPECTIVES 2022

- Accueil de la Coupe du monde de rugby.
- Préparation de l'accueil des Jeux olympiques 2024.
- Mise en place d'état des lieux dans les salles des fêtes.



Les agents du service Protocole - manifestations - sécurité ont installé tout le matériel nécessaire aux élections de 2022 (présidentielles et législatives), avec l'aide d'agents d'autres services..



Un important travail transversal a été réalisé entre les services Sports, Voirie et Protocole-Manifestations-Sécurité lors du passage du Tour de France en juillet, pour assurer le passage des coureurs et la sécurité des personnes venues les encourager.

CCAS





Le CCAS est un établissement public administratif étroitement lié à la Ville et présidé par le Maire. Il anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune, en liaison étroite avec les partenaires institutionnels publics, associatifs et privés. Interlocuteur privilégié des citoyens en situation de fragilité, ses missions sont organisées en trois services : Administration générale, Action sociale et Accompagnement des aînés gérant quatre Établissements sociaux et médico sociaux (ESMS) : l'EHPAD du Moulin d'Ascq, l'accueil de jour La Ménie, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service d'aide à domicile (SAD).

MISSIONS

- Le service Administration générale est un service support pour le CCAS et les établissements sociaux et médico-sociaux gérés par le CCAS. Il est composé de deux pôles : le pôle Accueil général et le pôle Finances.

Le pôle Accueil général :

- Gestion de l'accueil physique et téléphonique du public de la Villa Gabrielle 5,5/7 jours. Son rôle est essentiel pour orienter rapidement et efficacement le public vers les services adaptés.
- Travail en étroite collaboration avec les autres services au sein de la structure et assurent certaines missions en collaboration avec le service de l'Accueil social (domiciliations, par exemple).
- Collecte du courrier au départ et son affranchissement, le tri du courrier arrivé, la délivrance du courrier pour les personnes domiciliées, les commandes de fournitures administratives et le suivi du stock, l'affichage des informations...
- Gestion de l'organisation des entretiens des véhicules du pool en lien avec le garage municipal, la planification de certaines interventions techniques, etc.
- Gestion de la sécurité des locaux en assurant l'ouverture et la fermeture des accès selon les horaires d'ouverture.

FAIT MARQUANT

- Augmentation du passage des usagers par rapport à 2021.

CHIFFRES

8 926 personnes accueillies

15 358 appels téléphoniques

LE SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le pôle Finances :

- Gestion du budget principal du CCAS et des quatre budgets annexes (EHPAD du Moulin d'Ascq, Accueil de jour La Ménie, Service de soins infirmiers à domicile et Service d'aide à domicile).
- Réalisation d'analyses financières, de bilans, de prospectives, proposition et élaboration de budgets prévisionnels liquidation des dépenses et recettes, rédaction des actes et élaboration de tableaux de bord de suivi.
- Suivi des marchés publics, contrats et conventions, accompagnement des services gestionnaires ou établissements dans la gestion quotidienne de leurs crédits budgétaires, réalisation des recours qu'il juge nécessaire auprès des autorités de tarification, gestion des deux régies de recettes (EHPAD et SAD) et de la régie d'avances (FAJ).
- Suivi des impayés.
- Préparation des états FCTVA.
- Des écritures d'amortissement et la tenue de l'inventaire comptable.
- Gestion des contrats d'assurances et du suivi des locaux.

FAITS MARQUANTS

- La mise en œuvre du Protocole d'échange standard (prélèvement automatique) retour afin d'améliorer les délais dans l'émission des titres après encaissement des recettes par le comptable public.
- La proposition de différents modes de paiement des services pour les usagers :
 - par la généralisation du prélèvement sur l'ensemble des régies de recettes (hors régie Dispositif Logements d'Urgence et d'Insertion) ;
 - par l'adhésion à PAYFIP pour les paiements en ligne.
- La généralisation de l'utilisation de la GED (gestion électronique des documents) pour les marchés et les pièces comptables.

CHIFFRES

3 195 000 € : la subvention de fonctionnement de la Ville au budget primitif 2022, et une subvention d'équilibre de **200 000 €** à l'EHPAD du Moulin d'Ascq, de **135 000 €** pour couvrir le déficit 2020 du Service aide à domicile, de **40 000 €** pour la part de financement du Programme de réussite éducative.

Budgets consolidés 2022 CCAS + annexes :
11 589 170 €



LE SERVICE ACTION SOCIALE



CHIFFRES

39 familles convoquées dans le cadre de la Commission de recours ultime afin d'éviter l'expulsion locative :

36 familles accompagnées dans le cadre de la Prévention des expulsions-impayés des loyers

81 enquêtes sociales réalisées

Les instances partenariales avec les bailleurs :

Elles visent à examiner des demandes de mutation économique de personnes accompagnées.

Elles se réunissent trimestriellement, afin d'échanger sur des situations repérées en difficulté par le bailleur.

Le CCAS met en oeuvre également le dispositif « chèque eau » porté par la MEL et Iléo pour les abonnés rencontrant des difficultés à honorer leur facture d'eau.

L'Hébergement d'urgence hivernal (du 1^{er} novembre au 31 mars)

3 logements de la Ville sont mis à disposition du CCAS pour un total de 14 places, en accompagnement social réalisé par un éducateur de l'association Accueil fraternel roubaisien.

Le Dispositif d'Accueil et d'hébergement collectif :

10 places s'adressant à des femmes seules ou femmes avec enfant(s) de plus de 3 ans. Les familles accueillies sont accompagnées par une éducatrice de l'Accueil fraternel roubaisien

MISSIONS

L'Action sociale du CCAS de Villeneuve d'Ascq décline à la fois des actions de prévention visant à éviter aux personnes un accroissement de leurs difficultés et des actions d'urgence visant à répondre aux besoins prioritaires lorsque les difficultés n'ont pu être évitées.

Il est organisé autour de plusieurs pôles : le pôle « Accueil social » ; le pôle « RSA » (revenu de solidarité active) ; le pôle « Accès logement » ; le pôle « Aides facultatives et légales » ; le pôle « Prévention des expulsions domiciliaires ».

Le pôle « Action sociale aux aînés » dépend également du service Accompagnement aînés.

Le pôle « Aide légale et facultative » :

- Instruction des demandes d'aide sociale légale mais aussi d'aides facultatives, lorsqu'aucune aide de droit commun ne peut plus être mobilisée. Les aides facultatives sont attribuées en fonction d'un certain nombre de critères définis par un règlement d'aide facultative validé en conseil d'administration du CCAS.

- Recueil des informations nécessaires à la complétude du dossier d'aide légale et transmission des demandes à l'autorité compétente (Conseil départemental, organismes de sécurité sociale...).

CHIFFRES

3155 aides accordées aux Villeneuvois dans le cadre de l'Aide facultative, pour **231 995 €**

Le pôle Logement : de l'accès au maintien

Gestion de l'accueil physique et téléphone. Le CCAS, en lien avec le service Logement de la Ville, est présent à toutes les étapes du parcours logement.

- Le GAL : Groupe Accès Logement

Le GAL est une instance partenariale pilotée par le CCAS, composée des principales structures villeneuvoises oeuvrant dans l'accompagnement lié au logement et du service Logement de la Ville. Ce dispositif vise à faciliter l'accès au logement social des personnes en situation de précarité. En 2022, le GAL est devenu COL (comité orientation logement) à la suite d'un groupe de travail co-animé avec le guichet logement de la ville.

CHIFFRES

90 personnes /familles accompagnées dans le cadre du Groupe d'accès au logement

Le DLUI (Dispositif Logement d'Urgence et d'Insertion) :

Coordonné par le CCAS, ce dispositif, dont le CCAS gère les seize logements attribués, regroupe également les partenaires suivants : les associations Louise Michel et Résidence+. Le dispositif s'adresse à des personnes sans abri ou en hébergement précaire, ayant besoin d'un accompagnement social.

Depuis août 2022, **2** logements collectifs ont été mis à disposition de familles ukrainiennes (8 femmes, 6 enfants)

60 personnes (24 foyers) accueillies

La prévention des expulsions :

Accompagnement social personnalisé auprès de personnes en situation d'Impayés de loyer (IDL).

- Enquêtes sociales auprès des personnes ayant reçu une notification d'assignation au Tribunal.

Une Commission de recours ultime (CRU) a été mise en place afin de trouver un accord « ultime » entre le bailleur et le locataire.

28 personnes et **11** enfants accueillies

La mise à l'abri : outre le dispositif d'hébergement hivernal, le CCAS est en lien avec le Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) 115.

L'action sociale du CCAS c'est aussi :

Le Fonds métropolitain d'aide aux jeunes (FMAJ) : partenariat avec la MEL Une aide d'urgence peut être octroyée, par le biais d'une régie, pour des situations très spécifiques. Le public concerné : les jeunes en difficultés âgés de 16 à 25 ans. Les secours d'extrême urgence sont délivrés par des régies d'avances et sont orientés vers les CCAS.

Aide alimentaire : partenariat avec la Banque alimentaire du Nord, les serres des Près et les jardins de cocagne. Des distributions mensuelles ont lieu à la Maison des Genêts. Le CCAS anime également le groupe associations de solidarité impulsant une dynamique locale.

Un partenariat avec les associations de solidarité : travail régulier avec les associations de solidarité villeneuvoises pour répondre aux besoins urgents des familles.

Action vacances familles : le CCAS de Ville-neuve d'Ascq soutient les actions « vacances familles » organisées par les centres sociaux de la Ville.

Le pôle

« Action sociale aux aînés » :

Créé en mai 2017, il résulte du constat de l'augmentation du nombre des aînés sur la ville et du développement du phénomène de paupérisation, ainsi que de la volonté de réunir plusieurs compétences complémentaires au sein d'un même pôle.

- Accompagnement social et budgétaire.
- Suivi logement des aînés (adaptation, isolation, eau, électricité, humidité, pannes ascenseurs, élagages, problème de ramassage des poubelles, entretien des espaces verts, réparations, pannes chauffage, volets...).
- Activation des dispositifs d'aide institutionnels et associatifs existants sur le territoire.

CHIFFRES

752 visites à domiciles dont 250 dans le cadre d'interventions «suivi logement des aînés» et 162 RDV au CCAS.

FAITS MARQUANTS

- En 2022, action « maman, bébé » : 2 distributions de produits de puériculture au CCAS pour 280 familles en situation de précarité organisées en lien avec le Secours Populaires français les 11 juin et 15 octobre.
- Mise en œuvre de mesures permettant l'accueil des réfugiés Ukrainiens sur le territoire : interface avec les familles d'accueil de réfugiés ; permanences d'écoute et orientation sociale traduite par une interprète ; aide alimentaire et vestiaire en coordination avec les associations caritatives locales : bon d'achat dans les épiceries solidaires, colis alimentaires ; création d'une aide financière en attente de l'aide aux demandeurs d'asile et hébergement d'urgence (2 logements collectifs gérés par le CCAS).
- Mise en œuvre d'un plateau partenarial avec l'ADELIE et le centre social Centre Ville en réponse à l'appel à projet du Département du Nord dans la mise en œuvre de la politique d'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA.
- Co-organisation du Noël solidaire en partenariat avec la Maison des Genêts, la maison Jacques Brel, les associations caritatives, l'ADELIE, l'agence des dons en nature.

FAITS MARQUANTS

- Augmentation des signalements.
- Mise en œuvre d'un partenariat avec le restaurant associatif Graine de Bons Sens pour une sortie mensuelle destinée à lutter contre l'isolement social des aînés.

Distribution de produits de puériculture lors de la journée "Maman et bébé" à la Villa Gabrielle



LE SERVICE ACOMPAGNEMENT AUX AÎNÉS

MISSIONS

Prendre en charge la personne âgée dans sa globalité en préservant son autonomie et en veillant à son épanouissement personnel ; tout en favorisant le maintien à domicile (Service aide à domicile (SAAD), Service soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Ceci en évitant toute forme d'isolement, en contribuant à la prise en charge de la perte d'autonomie, en développant des équipements et des services adaptés pour prévenir et maintenir le bien-vieillir (EHPAD du Moulin d'Ascq, Accueil de jour La Ménie).

Le service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD a une capacité d'accueil de 80 usagers de plus de 60 ans et s'inscrit dans la politique de maintien à domicile. Il répond aux objectifs suivants :

- Favoriser le maintien à domicile de la personne âgée de plus de 60 ans
- Éviter ou raccourcir une hospitalisation
- Éviter ou retarder l'entrée en établissement
- Aider dans les actes de la vie quotidienne : l'équipe d'aides-soignants intervient au domicile des usagers afin d'assurer les soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale
- Apporter un soutien moral à la personne et ses proches des véhicules du pool en lien avec le garage municipal, la planification de certaines interventions techniques, etc.
- Gestion de la sécurité des locaux en assurant l'ouverture et la fermeture des accès selon les horaires d'ouverture.

CHIFFRES

118 prises en charge (84 femmes et 34 hommes)

45 entrées et **50** sorties

85 ans de moyenne d'âge des bénéficiaires

FAIT MARQUANT

Depuis quelques années, le temps d'intervention chez l'usager augmente car les usagers sont souvent isolés et l'intervention de l'aide soignant est un soutien moral.

Le service d'aide et accompagnement à domicile (SAAD)

Le service d'Aide à domicile intervient chez les aînés et les personnes en situation de handicap résidant à Villeneuve d'Ascq afin de les aider dans l'entretien de leur logement et la réalisation des tâches liées à la vie quotidienne.

L'aide à domicile peut intervenir du lundi au vendredi, le week-end et jours fériés pour :

- l'aide à la vie courante
- l'aide directe à la personne (gestes au corps).

CHIFFRES

388 bénéficiaires

37 248h de prises en charge

- La restauration à domicile

La livraison des repas se fait en liaison froide du lundi au vendredi sur le territoire de Villeneuve d'Ascq, pour des aînés de plus de 60 ans et/ou des personnes en situation de handicap.

CHIFFRES

250 bénéficiaires

59 728 repas livrés

- L'accompagnement aux déplacements
Ce service permet aux aînés et personnes en situation de handicap de se déplacer sur tout le territoire de la Métropole lilloise. Les motifs de ces déplacements sont divers : courses, conduites à des clubs de loisirs, visites familiales, transports vers les CMP et/ou visites médicales.

CHIFFRES

1971 déplacements effectués

FAITS MARQUANTS

- Augmentation du nombre de bénéficiaires.
- Mise en oeuvre de la télégestion pour les prestations du service aide à domicile visant l'amélioration de la qualité de la coordination du service.

L'EHPAD du Moulin d'Ascq

L'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est un lieu de vie et de soins, dont la mission est d'accompagner les résidents dans leur vie quotidienne et répondre le mieux possible à leurs besoins, tout en maintenant le plus longtemps leur autonomie. Il dispose de 80 places, dont 12 places en Unité de vie protégée.

CHIFFRES

Taux d'occupation est de **97,74 %** sur l'année 2022 ; au 31/12/22 70 résidents accueillis et 24 décès sur l'année.

La moyenne d'âge pour les femmes est de **88** ans et pour les hommes de **85** ans.

283 animations organisées

FAITS MARQUANTS

- Suivi sans relâche de la prise en charge des résidents face aux vagues COVID.
- Partenariats variés avec les services municipaux (culture, enfance, espaces verts, ...) dans l'activité de l'EHPAD : inauguration affiche Laïcité, surgissements équestres, ...
- Remplacement des lits médicalisés.

L'accueil de jour La Ménie

L'accueil de jour est une structure ayant pour mission d'accueillir en journée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

Il a pour objet de proposer aux bénéficiaires des activités ludiques, récréatives, thérapeutiques, de stimuler leurs fonctions cognitives et physiques et de favoriser leur socialisation. Simultanément, il offre un soutien et un temps de répit à l'aidant principal.

CHIFFRES

32 personnes ont été accueillies (12 hommes et 20 femmes)

81 ans de moyenne d'âge (entre 65 et 94 ans)

15 entrées et 14 sorties

656 ateliers mis en place

FAITS MARQUANTS

- Reprise progressive des sorties : accueil de jour Faches Thumesnil repas festif, visite musée de plein air, promenades extérieures
- Réflexion projet de vie individualisé.

Un spectacle de marionnettes interprété par les résidents de l'EHPAD du Moulin d'Ascq, lors de l'après-midi intergénérationnel du 24 septembre 2022.



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSIONS

- Proposer un accompagnement personnalisé aux enfants âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et/ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux ainsi qu'à leurs parents (décrochage scolaire, perte d'équilibre familial, problème de santé, etc.).
- Établir des diagnostics individuels et mettre en place des projets personnalisés avec des actions adaptées, généralement en dehors du temps scolaire.
- Rencontrer les familles et travailler avec un réseau de partenaires (Éducation nationale, UTPAS - Unité territoriale de prévention et d'action sociale, professionnels de la santé, assistantes sociales, artistes, etc.).

CHIFFRES

231 enfants et adolescents suivis (78 filles et 153 garçons)

67 entrées dans le dispositif et 46 sorties

31/46 des parcours terminés évalués comme positifs :

4 parcours terminés pour raison de déménagement

2 parcours terminés à la demande des familles.

9 parcours terminés par manque d'adhésion et de mobilisation de la famille

77 % des enfants suivis résident ou sont scolarisés dans un quartier prioritaire de la ville ou en REP+

11 groupes scolaires élémentaires et 2 collèges partenaires

19 mois de durée moyenne d'un parcours

FAITS MARQUANTS

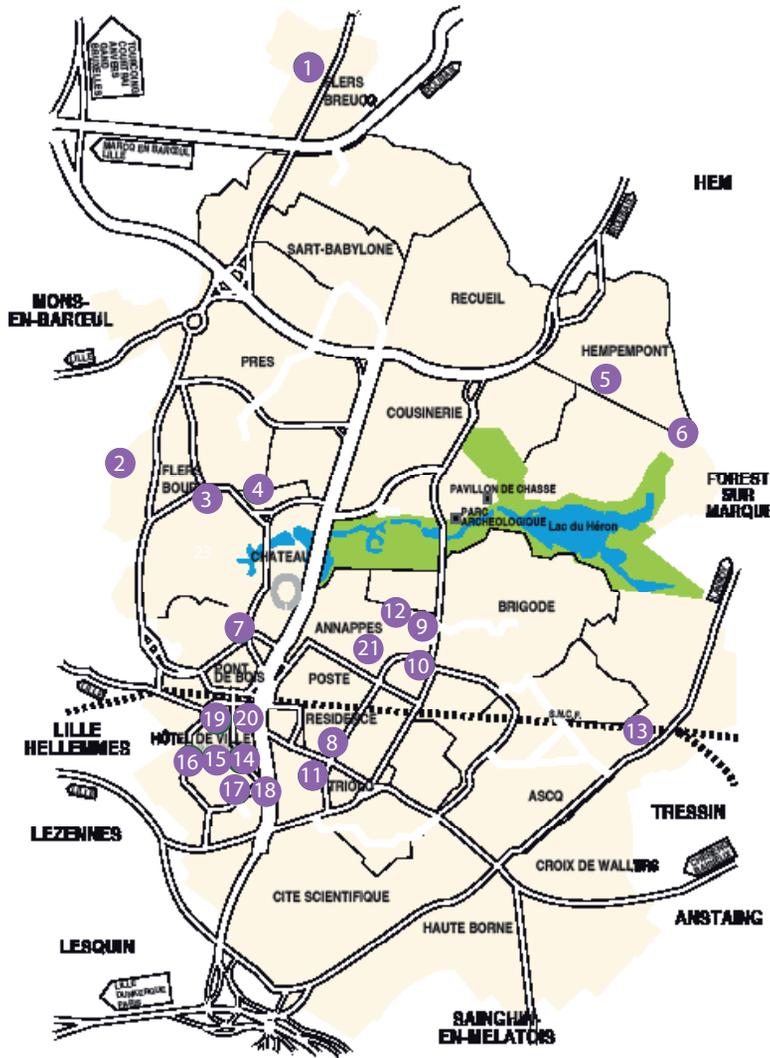
- Départ du responsable et remplacement dans la foulée.
 - Recrutement de 2 référent.e.s de parcours (dont un à mi-temps).
- Organisation du comité technique le 24 mai.
- Développement des liens avec d'autres services municipaux (Affaires scolaires, Communication, Sports, Jeunesse, Promotion de la santé, etc.).
- Arrêt des actions « Pirouette » et « Aide à la mobilité » (cessation d'activité) fin juin.
- Création d'un formulaire de sollicitation en ligne, accessible sur le site Internet de la Ville.
- Renouvellement des documents administratifs et de la charte de confidentialité des équipes pluridisciplinaires.
- Mise en place des permanences des référents de parcours : collège communautaire, Maison des Genêts et prochainement au collège Simone-de-Beauvoir.
- Démarrage de l'action « Éveil des tout-petits » et « Activités physiques et sportives » en septembre.
- Organisation du comité de pilotage le 28 novembre.

PERSPECTIVES 2022

- Mise en place des nouvelles actions dans le cadre de la programmation 2023 du Contrat de ville.
- Développement de la communication autour du programme.

La cérémonie d'ouverture des clubs Coup de pouce, lancés par le PRE au sein des écoles élémentaires Bossuet, Taine et Joséphine Baker, s'est tenue à l'hôtel de ville en décembre 2022 en présence des enfants, parents, directeurs et enseignants des écoles.

LES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX



- 1 Centre administratif Jean-Jaurès**
165 rue Jean-Jaurès.
Mairie de quartier, direction du Protocole, des manifestations et de la sécurité (DPMS).
- 2 Centre technique municipal**
30 rue Jules-Ferry.
Régie municipale (menuiserie-clés, maçonnerie-couverture, peinture-vitrierie-signalétique, plomberie, métallerie, électricité), Garage, Achats-Approvisionnement, Sports, DPMS.
- 3 Centre Jean-Carlier**
Rue du Général-Leclerc.
Police municipale.
- 4 Château de Flers**
Chemin du Chat-Botté.
Culture, Office de tourisme.
- 5 Serres municipales**
Rue du Hainaut.
Les serres du service Espaces verts.
- 6 Ferme du Héron**
Chemin de la Ferme-Lenglet.
Développement durable, Éducation à l'environnement.

- 7 Maison de quartier Jacques-Brel**
Chemin des Bergères.
Équipe opérationnelle du Pont-de-Bois.
- 8 Maison de quartier des Genêts**
2 rue des Genêts.
Équipe opérationnelle du quartier de la Résidence.
- 9 Villa Gabrielle**
29 rue Pasteur.
CCAS (Centre communal d'action sociale). Services Administration générale, Action sociale.
- 10 Mairie d'Annappes**
2 rue Pasteur.
Mairie de quartier, Ssiad (Service soins infirmiers à domicile), Prévention et promotion de la santé.
- 11 Maison communale Dupire**
80 rue Yves-Decugis.
Office municipal des sports, Imprimerie, Maison de la jeunesse, OMJC.
- 12 Musée du Terroir**
Carrière Delporte.

- 13 Ferme Chuffart**
57 rue Colbert.
Valorisation et entretien des espaces publics (Veep).
- 14 Hôtel de ville**
Place Salvador-Allende.
Bureaux du maire et des élus, direction générale des services, État civil-Élections, Accueil, Logement, DRH, Informatique, Archives-Documentation, Développement économique, Urbanisme, Finances, Patrimoine bâti, Marchés publics, Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires et éducatives, Sports...
- 15 Point d'accès au droit (PAD)**
72 chaussée de l'Hôtel-de-Ville.
- 16 Espace 75**
75 chaussée de l'Hôtel-de-Ville.
Amicale, syndicats, bureaux de la psychologue du travail et de l'assistante sociale.
- 17 Immeuble Métroport, rez-de-chaussée**
Service Communication.
- 18 10 chaussée de l'Hôtel-de-Ville**
Démocratie locale - Vie associative - Vie des quartiers.
- 19 Maison des Droits de l'Homme et des associations**
89 chaussée de l'Hôtel-de-Ville.
Citoyenneté et associations.
- 20 Médiathèque Till l'Espiègle**
96 chaussée de l'Hôtel-de-Ville.
- 21 Maison des Aînés**
2 rue de la Station.

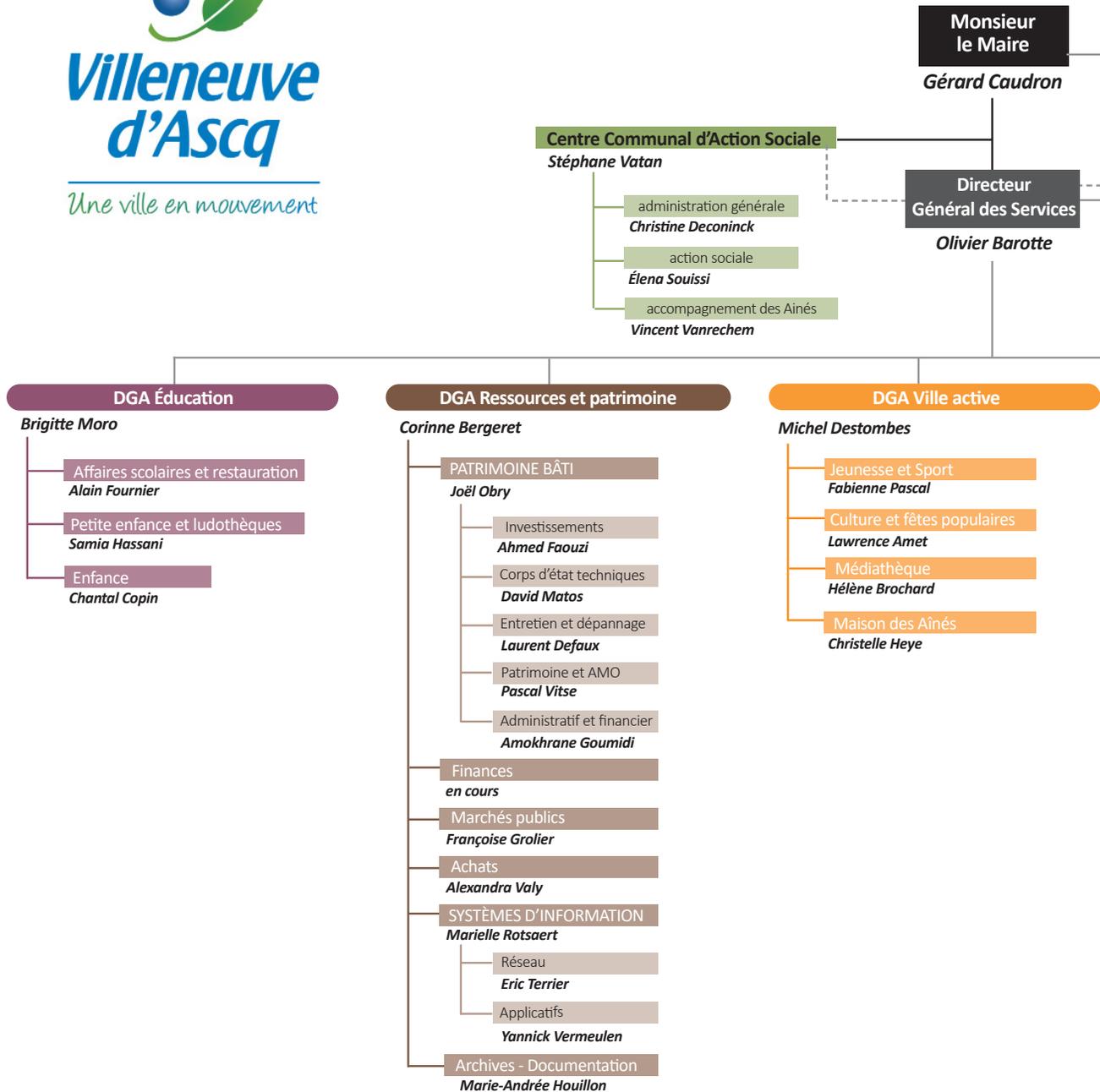
MAIRIES DE QUARTIER

- Annappes**
2 rue Pasteur.
- Ascq**
Rue Gaston-Baratte.
- Bourg**
Rue du Général-Leclerc.
- Breucq**
165 rue Jean-Jaurès.

Cousinerie
Place Jean-Moulin.

AUTRES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX : écoles et groupes scolaires, salles et terrains de sport, salles polyvalentes...

ORGANIGRAMME



► Légende :

Directeur/riche Général.e Adjoint.e (DGA)

DIRECTION

Service

Service

Organigramme des services municipaux

Septembre 2023

Police municipale

Régis Pagniez

DGA Vie citoyenne et Attractivité

Jean-Baptiste Legrand

Affaires juridiques et institutionnelles

Juridique et assurances

Sadia Fadli

Participation citoyenne

Assemblées et secrétariat des élus

RELATION AU CITOYEN

David Deshayes

Accueil- Courrier- Entretien

Denis Deroch

État civil- Elections- Cimetières
- Régie Pouce et puce

Xavier Oliveira

Guichet Logement

Doris Denoyelle

Prévention de la délinquance
Promotion de la santé

Sylvie Touzi

Point d'accès au droit

Christophe Delehaye

Vie associative

Gérard Bouderballa

Maisons de quartier

July Michel - Farid Louzani

COMMUNICATION ET RAYONNEMENT

Nathalie Arys

Protocole - manifestations - sécurité

Sabrina Crépé

Mission Citoyenneté durable et inclusive

Accessibilité Handicap

Benoît Dacquin

Éco citoyenneté

François Lacroix

Éducation à l'environnement

Samuel Druon

RESSOURCES HUMAINES

Franck Sallez

Carrière et traitements

Valérie Vansuypeene

Emploi, mobilité et formation

Isabelle Laurent

Santé, hygiène et sécurité

Nicolas Boitaert

AMÉNAGEMENT ET ESPACES PUBLICS

Ariane Renard

ESPACES PUBLICS

Christophe Alexandre

Bureau d'études

Julien Devienne

Voirie

Alexandre Cadet

Espaces verts

Vincent Beerens

URBANISME

Alain Cappe

Urbanisme opérationnel

Foncier- Habitat

- Projets immobiliers

Elise Desmets

Droit des sols

Delphine Marin

Développement économique - Emploi

- Vie universitaire

Hélène Grimblot

Stratégies urbaines

Sébastien Lanclu

Administratif et financier

Nassera Bouhlala

QUELQUES STRUCTURES PARTENAIRES SOUTENUES PAR LA VILLE

LA ROSE DES VENTS

Culture – théâtre scène nationale
Gestion associative
(projet de réhabilitation : début des travaux en 2020)
La Rose des Vents gère également le cinéma
Art&Essai Le Méliès (bâtiment municipal)
Subvention 2022 : 500 000€



LE LaM

Culture – musée d'art moderne de la Métropole
Gestion MEL
Subvention 2022 : 98 000 €

NB : en 2023, le LaM change d'identité graphique.

GRAND STADE

Gestion MEL
Sports – culture
Déploiement du dispositif de sécurité 24 fois en 2022
965 agents d'orientation mobilisés en cumulé (municipaux et vacataires)
Structure hôte des épreuves féminines et masculines des Jeux olympiques 2024 (des phases de poules aux phases finales).
Structure hôte des matchs dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2023.



STADIUM

Gestion MEL
Sports
Déploiement d'un dispositif sécurité avec mobilisation d'agents d'orientation lors des grands évènements.

OFFICE DE TOURISME DE VILLENEUVE D'ASCQ

Organisateur en lien avec les services municipaux du salon Fossilium, du défilé de la Saint-Nicolas...
Subvention ordinaire 2022.





MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ
Hôtel de ville, place Salvador-Allende

www.villeneuve-d-ascq.fr